

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE JANVIER 2004 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

L'incidence de la fièvre typhoïde enregistrée au cours du mois de janvier 2004 reste faible : 0,16 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont Bouira (2,17 cas/100.000 hbts), Mascara (1,47) et Biskra (1,28).

Ce sont les 10-19 ans et les 20-29 ans qui notifient les incidences maximales avec respectivement 0,73 cas et 0,18 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des dysenteries poursuit sa courbe descendante avec 0,23 cas pour 100.000 habitants.

Les plus forts taux d'incidence sont enregistrés dans les wilayas d'Adrar (7,76), El Tarf (4,33) et Tamanrasset (2,70).

Le taux spécifique par âge le plus élevé est observé chez les 0-4 ans avec 0,78 cas pour 100.000 habitants. Néanmoins, il est à noter une incidence non négligeable chez les 60 ans et plus (0,37 cas/100.000 hbts).

Le taux d'incidence de l'hépatite virale A est stable ; il est de 0,12 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya d'Illizi enregistre une importante épidémie avec un taux régional de 8,15 cas pour 100.000 habitants. Blida observe également une élévation de son incidence avec 1,03 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences par âge les plus élevées sont observées chez les 5-9 ans (0,36 cas/100.000 hbts).

L'incidence des intoxications alimentaires collectives est de 0,51 cas pour 100.000 habitants.

Deux wilayas ont déclaré des foyers importants de TIAC : la wilaya de Ghardaïa (16,49 cas/100.000 hbts) et d'Oran (5,80).

Dans la wilaya de Ghardaïa, plus précisément au niveau du secteur sanitaire de Ghardaïa, quarante-neuf cas ont été enregistrés entre le 18-19 et le 24 janvier 2004. L'ensemble des cas semble dû à la consommation d'un

fromage de chèvre local (Kamaria). Les personnes touchées ont entre 2 et 68 ans.

Les classes modales sont représentées par les 50-59 ans (1,22) et les 40-49 ans (1,10).

LES MALADIES DU PEV

L'incidence de la rougeole est de 0,27 cas pour 100.000 habitants.

Les taux d'incidence les plus importants sont notifiés à Ghardaïa (3,66 cas/100.000 hbts), El Tarf (1,53), Tizi Ouzou (0,97), Ouargla (0,83) et Jijel (0,80).

Ce sont les enfants âgés de moins de 10 ans qui sont les plus touchés avec :

- 1,05 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 0,82 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

A noter toutefois que chez les 10-19 ans, on enregistre un taux de 0,59 cas pour 100.000 habitants.

Quatre cas de diphthérie ont été notifiés par les wilayas de Mascara (2 cas), Oum El Bouaghi (1 cas) et Illizi (1 cas). Ces personnes se situent dans les tranches d'âge 0-1 ans, 1-4 ans, 10-19 ans et 50-59 ans.

Un cas de tétanos a été déclaré par la wilaya de Tébessa chez un homme de 23 ans suite à un accident de la circulation ayant entraîné un traumatisme ouvert du pied gauche. La maladie s'est déclarée quatorze jours après le traumatisme. Le blessé n'a pas reçu de sérologie antitétanique lors du parage de la plaie.

L'évolution du patient a été vers l'amélioration puis la guérison.

Trois cas de coqueluche ont été notifiés dont deux à Alger et un à Batna.

Cinq cas de paralysie flasque aiguë ont été enregistrés par les wilayas de Tipaza (2 cas), Blida, Alger et Relizane (1 cas). L'ensemble des enfants touchés sont correctement vaccinés contre la poliomyélite. Il s'agit tous de sujets de sexe masculin ayant entre 3 et 14 ans. Pour un enfant, les prélèvements de selles n'ont pas été réalisés.

LES MENINGITES

Dix-huit cas de méningite à méningocoque ont été déclarés, soit une incidence nationale de 0,06 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des autres méningites observe une légère baisse avec 0,56 cas pour 100.000 habitants contre 0,71 en décembre 2003.

Des foyers épidémiques sont retrouvés à Ouargla (2,08), Tamanrasset (2,03), Sidi Bel Abbès (1,53), Adrar (1,49), Blida (1,26), Khenchela (1,12) et El Oued (1,11).

Le maximum de cas est notifié chez les 0-4 ans et les 5-9 ans avec respectivement 2,93 et 1,05 cas pour 100.000 habitants.

LES ZONOSSES

L'incidence de la brucellose reste stable avec 0,18 cas pour 100.000 habitants.

Le plus fort taux régional est observé à Tébessa avec 2,34 cas pour 100.000 habitants, soit plus du double des cas enregistrés en décembre 2003.

Les autres wilayas touchées sont Laghouat (2,03), Béchar (1,21), M'Sila (1,15) Biskra et Khenchela (1,12).

Les incidences par âge les plus élevées sont enregistrées chez les adultes de 50-59 ans (0,46) et 20-29 ans (0,28 cas/100.000 hbts).

On observe une légère diminution de l'incidence de la leishmaniose cutanée qui passe de 15,92 à 12,52 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont les wilayas des Hauts-plateaux à la lisière du sud qui enregistrent les taux les plus élevés avec Naâma (250,13), M'Sila (122,4), Batna (89,5), Biskra (81,5), Tiaret (50,51) et El Bayadh (43,26).

Les incidences par âge les plus fortes sont observées chez les enfants et les adolescents :

- 27,69 cas pour 100.000 habitants chez les 0-4 ans ;
- 24,73 cas pour 100.000 habitants chez les 10-19 ans ;
- 22,27 cas pour 100.000 habitants chez les 5-9 ans.

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B est de 0,24 cas pour 100.000 habitants.

On observe des taux importants dans les wilayas du sud : Tamanrasset (6,08), Béchar (4,03) et Ouargla (2,08).

Les classes modales se situent chez :

- les 20-29 ans : 0,61 cas pour 100.000 habitants ;
- les 60 ans et plus : 0,42 cas pour 100.000 habitants ;
- les 50-59 ans : 0,41 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C est de 0,12 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tébessa enregistre l'incidence la plus élevée avec 3,17 cas pour 100.000 habitants.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE FEVRIER 2004 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

L'incidence de fièvre typhoïde a chuté passant de 0,16 cas à 0,09 cas pour 100.000 habitants.

Le taux régional le plus important est observé à Mostaganem (1,58).

L'incidence maximale est enregistrée chez les 10-19 ans avec 0,33 cas pour 100.000 habitants.

Les dysenteries sont stables avec une incidence

nationale de 0,25 cas pour 100.000 habitants.

Deux wilayas enregistrent des foyers épidémiques : Adrar (13,13) et El Tarf (3,57). Pour Adrar, l'incidence a pratiquement doublé par rapport au mois précédents, alors que pour la wilaya d'El Tarf, on assiste à une légère diminution (4,33).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les 0-4 ans (0,67) et les 50-59 ans (0,51 cas/100.000 hbts).

L'incidence de l'hépatite virale A est de 0,12 cas

pour 100.000 habitants.

La wilaya d'Illizi qui observait un important foyer épidémique le mois précédent (8,15 cas/100.000 hbts) ne déclare aucun cas.

Les autres wilayas touchées sont Saida (1,29), Ghardaïa (0,92), Naâma (0,71), Tissemsilt (0,70) et Tiaret (0,50).

Les pics d'incidence sont enregistrés chez les 5-9 ans (0,30) et les 0-4 ans (0,20).

LES MALADIES DU PEV

L'incidence de la rougeole a doublé, passant de 0,27 à 0,55 cas pour 100.000 habitants.

De nombreux foyers épidémiques sont notifiés dans les wilayas de Ghardaïa (4,58), El Tarf (3,06), Boumerdès (2,93), Saïda (2,59), Tizi Ouzou (2,58), Annaba (2,54) et Bouira (2,46).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les 5-9 ans (2,10), les 10-19 ans (1,25) et les 1-4 ans (1,05 cas/100.000 hbts).

Sept cas de paralysie flasque aiguë ont été déclarés au cours du mois de février. Tous les enfants ont reçu au moins quatre doses de vaccin antipoliomyélitique mais deux étaient incorrectement vaccinés par rapport à leur âge. Le sex-ratio est de 0,28 (5 filles et deux garçons). Les âges s'échelonnent entre 3 et 13 ans. Les prélèvements de selles n'ont pas été réalisés chez trois enfants. Six d'entre-eux avaient une paralysie des membres inférieurs dont deux associée à une atteinte des membres supérieurs.

Aucun cas de tétanos n'a été déclaré.

Seize cas de coqueluche ont été notifiés dont cinq cas par la wilaya de Batna. Ils résident tous dans le secteur sanitaire de Batna. Une petite fille de un mois est décédée.

Les autres cas ont été déclarés par les wilayas d'Alger (4 cas), Béjaïa (3 cas), Boumerdes (2 cas), Biskra (1 cas) et Bouira (1 cas).

Dix cas sont survenus chez des nourissons de moins d'un an, deux cas chez les 1-4 ans et pour quatre cas, l'âge n'a pas été précisé.

Un cas de diphthérie a été déclaré par le secteur sanitaire d'El Oued, wilaya d'El Oued. Il s'agit d'un garçon de 10 ans décédé des suites de sa maladie. Les prélèvements effectués sont revenus négatifs.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est de 0,07 cas pour 100.000 habitants.

Pour les autres méningites, l'incidence est stable avec 0,52 cas pour 100.000 habitants.

De nombreuses wilayas déclarent des cas mais les taux régionaux les plus élevés sont retrouvés à El Oued (1,67), Adrar (1,19), Sidi Bel Abbès (1,19) et Annaba (1,11). A noter que l'on observe également une forte incidence de méningites à méningocoque dans la wilaya d'El Oued (2,04 cas/100.000 hbts).

Les classes modales sont représentées par les :

- 0-4 ans avec 2,29 cas pour 100.000 habitants ;
- 5-9 ans avec 1,31 cas pour 100.000 habitants.

LES ZONROSES

L'incidence de la brucellose a doublé ; elle est passée de 0,18 à 0,36 cas pour 100.000 habitants.

Le foyer le plus important a été notifié dans la wilaya de Ghardaïa avec une incidence de 8,55 cas pour 100.000 habitants. Parmi les autres wilayas particulièrement touchées, notons Biskra (3,20), Khenchela (3,07), M'Sila (2,99) et Tébessa (2,00).

Ce sont les adultes âgés entre 50-59 ans qui observent les incidences maximales avec 0,81 cas pour 100.000 habitants, suivis des 20-29 ans (0,72).

Le taux d'incidence de la leishmaniose cutanée a diminué ; il est de 5,93 cas pour 100.000 habitants.

L'ensemble des wilayas touchées notifient moins de cas : Naâma (98,3 cas/100.000 hbts), Biskra (72,4), M'Sila (52,8), Batna (32,5), Ghardaïa (26,2), El Bayadh (20,5) et Djelfa (17,9).

Les taux spécifiques par âge vont en s'amenuisant avec l'âge : 11,74 cas pour 100.000 habitants chez les 1-4 ans, 10,64 chez les 5-9 ans et 9,98 chez les 10-19 ans. A noter cependant un pic, chez les 50-59 ans avec une incidence de 7,97 cas pour 100.000 habitants.

Un cas de rage humaine a été déclaré chez un adolescent de 19 ans résidant dans la wilaya de Annaba. Il a été mordu par un chien errant. Le siège de la morsure est le mollet gauche. Elle est localisée et superficielle. Il ne s'est présenté à une structure de santé qu'à l'apparition des signes cliniques de rage. Il est décédé trente jours après la morsure.

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B est de 0,18 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya d'Illizi a enregistré le taux d'incidence régional le plus élevé avec 5,43 cas pour 100.000 habitants, suivie par Tébessa (1,67) et Adrar (1,19).

Ce sont les 20-29 ans et les 60 ans et plus qui sont les plus touchés avec respectivement 0,37 et 0,33 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C est à la baisse avec 0,07 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence le plus fort est enregistré dans la wilaya de Tébessa avec 2,17 cas pour 100.000 habitants.

Un pic est observé chez les 60 ans et plus avec 0,28 cas pour 100.000 habitants.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE MARS 2004 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

On enregistre une légère augmentation de l'incidence de la fièvre typhoïde avec 0,15 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus élevés sont observés à Mostaganem (1,44) et Béjaïa (1,05).

Les pics d'incidence sont notifiés chez les 10-19 ans avec 0,45 cas pour 100.000 habitants, suivis des 5-9 ans (0,36).

Les dysenteries sont à la hausse avec un taux national ayant pratiquement doublé entre le mois de février (0,25) et le mois de mars (0,42 cas/100.000 hbts).

Trois foyers importants ont été notifiés : Tamanrasset (30,41), Adrar (8,05) et El Tarf (6,11).

Le taux spécifique par âge le plus élevé est enregistré chez les 0-4 ans (1,45 cas/100.000 hbts).

L'incidence de l'hépatite virale A est stationnaire avec 0,14 cas pour 100.000 habitants.

Les plus forts taux sont observés à Ghardaïa (1,83) et Boumerdès (1,11).

Les classes modales sont représentées par les 0-4 ans et les 5-9 ans (0,30 cas/100.000 habitants).

Quatre vingt-sept cas d'intoxication alimentaire collective ont été enregistrés sur le territoire national dont plus de 30 cas par la wilaya de Ouargla, soit une incidence pour cette wilaya de 6,87 cas pour 100.000 habitants. L'incidence nationale est de 0,27 cas pour 100.000 habitants

Les plus forts taux sont retrouvés chez les 20-29 ans avec 0,42 cas pour 100.000 habitants, suivis des 10-19 ans (0,31) et des 0-4 ans (0,30).

LES MALADIES DU PEV

Le taux d'incidence de la rougeole continue d'augmenter ; il est de 1,32 cas pour 100.000 habitants.

Des foyers épidémiques sont enregistrés à Ghardaïa (16,49), Boumerdès (10,45), Annaba (10,02) et Saïda (7,44).

Ce sont les 5-9 ans qui sont les plus touchés avec 4,73 cas pour 100.000 habitants puis les 10-19 ans (2,92) et les 0-4 ans (2,36).

Un cas de tétanos a été déclaré par la wilaya de Tébessa chez une dame âgée de 60 ans qui est décédée. La porte d'entrée est inconnue. La défunte s'est présentée à une structure de soins dans un tableau clinique compliqué.

Deux cas de paralysie flasque aiguë ont été notifiés par les wilayas d'Oum El Bouaghi (1 cas) et Tlemcen (1 cas) chez des enfants âgés respectivement de deux et un an (1 fille et 1 garçon). Un enfant était incorrectement vacciné et présentait une atteinte des membres inférieurs. Dans un cas, les prélèvements de selles n'ont pas été effectués.

Quatre cas de coqueluche ont été déclarés. Trois ont été diagnostiqués chez des nourrissons de moins d'un an dont un de sexe féminin.

Aucun cas de diphthérie n'a été signalé pour ce mois.

LES MENINGITES

L'incidence des méningites à méningocoque a diminué ; elle est passée de 0,07 à 0,03 cas pour 100.000 habitants.

Par contre, le taux d'incidence des autres méningites est en hausse, passant de 0,52 à 0,74 cas pour 100.000 habitants.

De nombreuses wilayas déclarent des cas, les plus touchées étant Constantine (3,10), Bordj Bou Arreridj (2,81), Illizi (2,72), Mila (1,49), Ouargla (1,46), Tamanrasset (1,35), Batna (1,33), Alger (1,21), El Oued (1,11) et Sidi Bel Abbès (1,02).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les moins de 10 ans :

- 3,24 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 2,89 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

LES ZONNOSES

L'incidence de la brucellose a plus que doublé ; elle est de 0,85 cas pour 100.000 habitants versus 0,36 le mois précédent.

Des foyers sont observés à Laghouat (14,47), M'Sila (9,42), Tébessa (7,18), Béchar (6,05), Khenchela (4,46), Biskra (3,84), El Bayadh (1,62) et Tlemcen (1,11).

Le pic d'incidence est notifié chez les 10-19 ans avec 1,51 cas pour 100.000 habitants, suivis des 20-29 ans et des 40-49 ans (1,35).

Le taux d'incidence de la leishmaniose cutanée est de 3,42 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas qui enregistrent les taux régionaux les plus forts sont Biskra (37,57), Djelfa (20,15), M'Sila (20,11), Ghardaïa (19,54), El Bayadh (18,39), Naâma (17,82) et Batna (16,94).

Toutes les tranches d'âge observent des taux importants mais les plus élevés sont retrouvés chez les 0-4 ans (6,54), les 5-9 ans (6,17) et les 10-19 ans (5,91).

Deux cas de rage humaine ont été déclarés par les wilayas de Bordj Bou Arreridj et de Tizi Ouzou chez des enfants âgés respectivement de 5 et 7 ans. Ils sont décédés environ un mois après la morsure.

Le premier cas a été diagnostiqué chez une fillette de 7 ans mordue au niveau du visage et résidant dans la wilaya de Tizi Ouzou. Elle n'a reçu que deux doses de vaccin antirabique et une sérothérapie le lendemain de la morsure. Elle s'est présentée à une structure de santé dans un tableau d'encéphalite rabique.

Le deuxième cas a été notifié par la wilaya de Bordj Bou Arreridj chez un garçon de 5 ans mordu par un chien errant qui a provoqué d'importantes lésions au niveau du visage. Une sérothérapie et une vaccination antirabique ont été prescrites. Le malade semble avoir été vacciné correctement et a reçu l'ensemble des prises.

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B est en légère augmentation avec 0,29 cas pour 100.000 habitants. Les deux plus importants foyers sont notifiés à Illizi (16,30) et Tamanrasset (7,43).

Les tranches d'âge les plus touchées sont les 20-29 ans avec 0,57 cas pour 100.000 habitants, suivis de très près par les 40-49 ans (0,53) et les 60 ans et plus (0,51).

Les hépatites virales C ont plus que doublé avec un taux national qui est passé de 0,07 à 0,18 cas pour 100.000 habitants.

Trois wilayas enregistrent des taux régionaux élevés : Batna (2,47), Tébessa (1,84) et El Bayadh (1,08).

Les incidences par âge les plus fortes sont observées chez les 40-49 ans et les 60 ans et plus avec respectivement 0,72 et 0,51 cas pour 100.000 habitants.

LE PALUDISME

Au cours du premier trimestre 2004, vingt quatre cas de paludisme ont été notifiés et confirmés par le laboratoire de référence de l'I.N.S.P..

Les trois quarts des cas (18) sont importés ; une seule rechute a été enregistrée. Cinq cas n'ont pu être classés.

Les wilayas ayant notifiés des cas sont par ordre d'importance Adrar (18 cas), Tamanrasset (5) et Ghardaïa (1).

Les espèces plasmodiales retrouvées sont en première position : le plasmodium falciparum (15 cas), suivi du plasmodium vivax (9 cas).

Tous les cas ont été notifiés chez des sujets de plus de 15 ans.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS D'AVRIL 2004 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

L'incidence de la fièvre typhoïde reste stable avec 0,16 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas qui déclarent plus d'un cas pour 100.000 habitants sont Constantine (1,22 cas/100.000 hbts) et Ouargla (1,04).

La classe modale se situe chez les 10-19 ans avec 0,54 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des dysenteries est en légère hausse par rapport au mois précédent ; il est de 0,47 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont essentiellement celles du sud, notamment Tamanrasset (22,30), Adrar (12,53), Ouargla (3,96), Béchar (3,63) et El Oued (1,67).

Ce sont les 0-4 ans et les 50-59 ans qui observent les taux spécifiques par âge les plus forts avec respectivement 1,48 et 0,86 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de l'hépatite virale A est stable avec 0,10 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya qui notifie le plus de cas est Saïda avec 2,27 cas pour 100.000 habitants. Toutes les autres wilayas déclarent moins de 1 cas pour 100.000 habitants.

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les enfants notamment les 5-9 ans avec 0,43 cas pour 100.000 habitants, puis les 0-4 ans et les 10-19 ans avec respectivement 0,17 et 0,16 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des intoxications alimentaires collectives est faible avec 0,35 cas pour 100.000 habitants.

Quelques petits foyers sont signalés par Skikda (4,15), Ouargla (2,29), Saïda (2,27) et Tissemsilt (2,09).

Toutes les tranches d'âge déclarent des cas mais avec des maximums chez les 10-19 ans (1,01 cas/100.000 hbts), les 50-59 ans (0,71) et les 20-29 ans (0,60).

Djelfa signale une intoxication au coquelicot chez des adolescents (5 cas) et des personnes âgées entre 20 et 44 ans (3 cas). Le sex-ratio est de 1,66.

LES MALADIES DU PEV

Le taux d'incidence de la rougeole est de 1,40 cas pour 100.000 habitants.

Des foyers épidémiques sont observés à Ghardaïa (22,29 cas/100.000 hbts), Annaba (12,09), El Bayadh (7,57) et Biskra (5,12).

A Annaba, près de 90 % des cas déclarés proviennent du secteur sanitaire de Annaba et plus particulièrement de la commune de Annaba (75 %).

Les pics d'incidence sont notifiés chez les 5-9 ans (5,85 cas/100.000 hbts), les 10-19 ans (3,36) et les 0-4 ans (3,24).

Huit cas de coqueluche ont été notifiés par les wilayas d'Alger (3 cas), Tamanrasset (3 cas), Blida (1 cas) et Tizi Ouzou (1 cas). Trois ont été confirmés par l'IPA d'Alger. Des souches de Bordetella pertussis ont été isolées à partir des aspirations nasopharyngées.

Trois cas de paralysie flasque aiguë ont été déclarés chez des enfants âgés entre 5 et 12 ans (1 de sexe masculin et 2 de sexe féminin), tous correctement vaccinés. Les investigations virologiques se sont révélées négatives pour un cas. Pour les deux autres, les prélèvements de selles soit, n'ont pas été effectués soit, n'ont pas été transmis au laboratoire. On note une atteinte des muscles respiratoires chez un garçon de 12 ans.

Un cas de tétanos néonatal a été enregistré au cours du mois d'avril 2004 chez un sujet de sexe masculin, demeurant dans le secteur sanitaire de Tébessa. L'accouchement s'est déroulé à l'hôpital dans des conditions d'asepsie mais l'on note l'utilisation de khôl, comme cicatrisant de l'ombilic, après la sortie de l'enfant de la structure sanitaire. La mère n'a reçu qu'une seule dose d'antitétanique au cinquième mois de la grossesse. On note une guérison complète du nouveau-né.

Un cas de diphtérie a été notifié par le secteur d'El Eulma, wilaya de Sétif chez une femme, âgée de 23 ans. Une vaccination antidiphtérique a été entreprise pour sept membres de la famille. Une chimioprophylaxie a également été effectuée.

LES MENINGITES

L'incidence des méningites à méningocoque est faible mais a triplé par rapport au mois précédent ; elle est de 0,09 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya d'Illizi enregistre le taux le plus élevé avec 5,43 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des autres méningites est de 0,86 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus importants sont observés à Tindouf (3,38), Khenchela (2,54), Jijel (2,56) et Bordj Bou Arreridj (2,32).

Ce sont les enfants de moins de 10 ans qui enregistrent les taux spécifiques par âge les plus élevés :

- 3,78 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 2,96 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

LES ZONOSSES

L'incidence de la Brucellose a presque doublé par rapport à mars ; elle est passée de 0,85 cas pour 100.000 habitants à 1,48.

On retrouve des foyers épidémiques à Laghouat (29,81), Tébessa (12,36), Khenchela (10,05), Biskra (9,43), M'Sila (9,19) et Naâma (7,13).

Ce sont les adultes qui enregistrent les incidences les plus élevées notamment les 50-59 ans (3,50 cas/100.000 hbts), les 10-19 ans (2,68) et les 20-29 ans (2,30).

L'incidence de la leishmaniose cutanée poursuit sa chute, correspondant à l'allure saisonnière de la maladie, avec 1,32 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus importants sont observés à Biskra (22,86), Naâma (11,40), Ghardaïa (7,94), Batna (5,42) et El Bayadh (5,41).

Toutes les tranches d'âge enregistrent un nombre non négligeable de cas à l'exception des 30-49 ans. Ainsi, les taux spécifiques par âge sont de 2,56 et 2,12 cas pour 100.000 habitants respectivement chez

les 0-4 ans et les 10-19 ans. Mais, on observe également des taux de 1,57 – 1,51 – 1,39 et 0,98 cas pour 100.000 habitants chez les 50-59 ans, les 5-9 ans, les 20-29 ans et les 60 ans et plus.

Trois cas de rage humaine ont été déclarés par les wilayas de Médéa (1 cas) et de Tlemcen (2 cas).

Celui de Médéa est survenu chez un adolescent de 12 ans, résidant dans le secteur sanitaire de Ksar El Boukhari. L'enfant aurait été mordu par un rat et ne se serait présenté à une structure de santé qu'à l'apparition des signes cliniques de rage.

Les deux autres cas ont été diagnostiqués chez des sujets de sexe masculin, âgés respectivement de 24 et 68 ans, résidant tous les deux dans la wilaya de Tlemcen. L'un a été mordu par un chien errant et l'autre par un chacal. Aucun des deux ne s'est présenté à une structure de santé avant le diagnostic de rage.

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B est de 0,28 cas pour 100.000 habitants, semblable à celle rapportée en mars dernier.

On note des incidences régionales élevées à Tindouf (10,13), Tamanrasset (8,78), Tébessa (2,17), Bordj Bou Arreridj (1,32), Béchar (1,21) et Skikda (1,04).

Ce sont les adultes jeunes qui sont les plus touchés avec un maximum de cas chez les 50-59 ans (0,81 cas/100.000 hbts), suivis des 20-29 ans (0,66 cas/100.000 hbts).

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C est de 0,09 cas pour 100.000 habitants.

Une wilaya se démarque des autres par le nombre important de cas notifiés au cours de ce mois, la wilaya de Tébessa (1,67).

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE MAI 2004 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde est en légère baisse par rapport au mois d'avril avec 0,11 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences régionales les plus élevées sont enregistrées à Adrar (1,19), Khenchela (1,12), El Oued (0,74), Ouargla (0,62) et Laghouat (0,58 cas/100.000 hbts).

Ce sont les 5-9 ans qui sont les plus touchés avec 0,26 cas pour 100.000 habitants, suivis de près par les 10-19 ans et les 20-29 ans avec 0,24 cas pour 100.000 habitants.

On observe une légère hausse de l'incidence des dysenteries avec 0,55 cas pour 100.000 habitants.

Les gros foyers épidémiques sont retrouvés dans les wilayas du sud : Adrar (14,62), Tamanrasset (7,43), El Oued (5,20) et Naâma (4,99).

Les taux spécifiques par âge diminuent avec l'âge. Ainsi les 0-4 ans enregistrent une incidence de 1,72 cas pour 100.000 habitants, suivis des 10-19 ans (0,68) et des 5-9 ans (0,66). Puis, l'incidence diminue pour remonter chez les 40-49 ans avec 0,60 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de l'hépatite virale A est stable avec 0,12 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Souk Ahras a enregistré une hausse de son incidence qui est passée de 0,50 à 3,74 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas qui observent les taux régionaux les plus élevés sont Khenchela (1,40 cas/100.000 hbts) et Boumerdès (1,25).

La classe modale est représentée par les enfants de 5-9 ans avec des taux spécifiques par âge de 0,36 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des intoxications alimentaires collectives est en hausse avec 0,55 cas pour 100.000 habitants.

Plusieurs wilayas signalent des foyers notamment Illizi (10,87 cas/100.000 hbts), Laghouat (7,81), Bouira (5,35) et Oran (4,11).

Le foyer de Bouira est localisé dans la commune d'El Adjiba, secteur sanitaire de M'chedallah. Le maximum de cas a été diagnostiqué sur 24 h. Ce sont les adultes qui ont été principalement affectés.

Trois catégories d'âge enregistrent des incidences élevées. Ce sont les 10-19 ans (1,01), les 50-59 ans (0,71) et les 20-29 ans (0,60).

LES MALADIES DU PEV

L'incidence de la rougeole est en augmentation ; elle passe de 1,40 à 1,84 cas pour 100.000 habitants.

Le taux régional le plus fort est enregistré à Annaba avec 22,11 cas pour 100.000 habitants, incidence en hausse par rapport au mois d'avril (12,09). 92 % des cas déclarés proviennent du secteur sanitaire de Annaba. Parmi eux, 78 % sont originaires de la commune de Annaba. Cette épidémie a touché surtout les 5-9 ans et les 10-14 ans. Le sex-ratio est de 0,8.

Les autres wilayas qui notifient des foyers épidémiques sont El Tarf (12,73), El Bayadh (8,65), Bouira (6,07), M'Sila (5,86) et Naâma (4,28).

Les cas sont notifiés essentiellement chez les enfants et les adolescents avec des taux d'incidence par âge de :

- 9,20 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ;
- 4,14 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans ;
- 3,98 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans.

Huit cas de coqueluche ont été déclarés par les wilayas d'Alger (6 cas), Bouira (1 cas) et Boumerdès (1 cas). Bordetella pertussis a été isolée dans les sécrétions nasopharyngées d'un des malades.

Neuf cas de paralysie flasque aiguë ont été notifiés par Ouargla (2 cas), Béjaïa (1 cas), Blida (1 cas), Tlemcen (1 cas), Tizi Ouzou (1 cas), Sétif (1 cas), Sidi Bel Abbès (1 cas) et Tipaza (1 cas). Bien que tous aient reçu au moins trois doses vaccinales, quatre sur neuf sont incorrectement vaccinés par rapport au calendrier vaccinal. On note une prédominance féminine (6 filles). Les âges varient entre 5 mois et 9 ans. Un enfant de huit ans est décédé le jour de son hospitalisation, les prélèvements de selles n'ont donc pas pu être effectués.

Aucun cas de tétanos et de diphthérie n'a été déclaré durant le mois de mai.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est stationnaire avec 0,07 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Laghouat enregistre l'incidence la plus élevée avec 1,74 cas pour 100.000 habitants. Ce taux est en hausse par rapport au mois précédent (1,45).

Par contre la wilaya d'Illizi qui observait l'incidence la plus forte en avril, ne déclare aucun cas pour ce mois.

On observe une légère augmentation de l'incidence des autres méningites, celle-ci passe de 0,86 à 0,99 cas pour 100.000 habitants. De nombreuses wilayas déclarent des cas en relation avec des foyers d'épidémies de méningites virales. Parmi-elles, citons Tindouf (6,75), Souk Ahras (3,44), Bordj Bou Arreridj (3,15), El Oued (2,60), Guelma et Khenchela (2,51).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les moins de 10 ans :

- 4,15 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 3,61 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

LES ZONROSES

L'incidence de la brucellose est à 1,42 cas pour 100.000 habitants.

Des foyers épidémiques sont retrouvés à Khenchela (16,46), M'Sila (14,83), Tébessa (8,35), Tlemcen (7,42), Laghouat (6,95) et Naâma (5,70).

Toutes les tranches d'âge sont touchées ; les incidences les plus fortes sont observées chez les 10-19 ans (2,87), les 20-29 ans (2,79) et les 40-49 ans (2,54).

Le taux d'incidence de la leishmaniose cutanée est de 0,61 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus importants sont notifiés à El Bayadh (6,49), Naâma (6,41), Batna (3,23), M'Sila (2,99) et Laghouat (2,03).

Ce sont les 0-4 ans qui enregistrent les incidences par âge les plus élevées avec 1,79 cas pour 100.000 habitants.

Trois cas de rage humaine ont été notifiés par les wilayas de M'Sila, Bordj Bou Arreridj et Mascara. Deux personnes ne se sont présentées qu'à l'apparition des signes cliniques de rage, la troisième

n'a consulté que un mois après la morsure. L'animal mordeur est dans un cas un chien errant, dans l'autre le chien de la maison et pour la troisième personne un rat. Les âges sont respectivement de 10, 22 et 64 ans. Tous les sujets sont de sexe masculin.

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B est de 0,24 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont les wilayas habituelles : Tamanrasset (9,46) et Illizi (5,43).

Les pics d'incidences sont observés chez les 20-29 ans (0,58) et les 40-49 ans (0,47).

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C est de 0,07 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus importants sont enregistrés à Sidi Bel Abbès (1,19), El Bayadh (1,08), Tamanrasset (0,68) et Tébessa (0,67).

Ce sont les plus de 40 ans qui notifient les taux spécifiques par âge les plus forts avec 0,23 cas pour 100.000 habitants chez les 60 ans et plus, 0,22 chez les 40-49 ans et 0,10 chez les 50-59 ans.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE JUIN 2004 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

L'incidence de la fièvre typhoïde est en légère hausse avec 0,16 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences régionales les plus élevées sont observées à Ouargla (1,67), Aïn Temouchent (1,63) et Ghardaïa (1,53 cas/100.000 hbts).

Ce sont les 10-19 ans (0,40) et les 50-59 ans (0,67) qui observent les taux spécifiques par âge les plus importants.

Le taux d'incidence des dysenteries est de 0,59 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont essentiellement les wilayas du sud : Tamanrasset (22,97), Adrar (9,84), Naâma (7,84), El Tarf (5,35), Béchar (5,24), Ghardaïa (2,75) et Saïda (2,59).

Les pics d'incidence sont retrouvés dans les tranches d'âges extrêmes ; ainsi chez les 0-4 ans, ce taux est de

1,89 cas pour 100.000 habitants et chez les 50-59 ans, il est de 1,02.

On note une chute de l'incidence de l'hépatite virale A avec 0,07 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas qui enregistrent les taux régionaux les plus importants sont Mascara (1,07), Ghardaïa (0,61), Jijel (0,48) et Tiaret (0,38 cas/100.000 hbts).

Les classes modales sont représentées par les 0-4 ans et les 5-9 ans avec respectivement 0,24 et 0,23 cas pour 100.000 habitants.

Les toxi-infections alimentaires collectives ont pratiquement quadruplé leur incidence ; celle-ci passe de 0,55 à 1,90 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya d'Illizi a connu une importante épidémie de TIAC avec 75 cas déclarés pour le mois de juin, soit une incidence de 203,78 cas pour 100.000 habitants. La totalité des cas ont été enregistrés dans le secteur sanitaire d'Illizi. Ce foyer a touché exclusivement les adultes jeunes de 20-44 ans.

Les autres wilayas qui observent des taux régionaux élevés sont Tamanrasset (35,14), Guelma (25,91), Biskra (7,67), M'Sila (7,24), Saïda (5,82) et Laghouat (5,79 cas/100.000 hbts).

Les taux spécifiques par âge les plus forts sont observés chez les 20-29 ans (4,73), les 10-19 ans (3,01) et les 5-9 ans (1,77 cas/100.000 hbts). Néanmoins, il est à signaler que toutes les tranches d'âge sont touchées, l'incidence la plus basse étant enregistrée chez les 40-49 ans avec 0,44 cas pour 100.000 habitants.

LES MALADIES DU PEV

On enregistre une baisse de l'incidence de la rougeole avec 1,43 cas pour 100.000 habitants.

Deux foyers importants ont été notifiés par les wilayas d'El Tarf (20,88) et de Ghardaïa (14,05).

L'épidémie d'El Tarf a touché principalement le secteur sanitaire d'El Tarf (63,4 %) et dans une moindre mesure les secteurs de Dreaan (18,3 %) et de Bouhadjar (18,3 %). Les quatre cinquièmes des cas ont été notifiés chez les 5-14 ans.

Par ailleurs, de petites épidémies ont été enregistrées dans les wilayas de Annaba (7,00), Tissemsilt (6,27), Tizi Ouzou (3,72), Sidi Bel Abbès (2,72), Souk Ahras (2,70), Oran (2,42), Tébessa (2,17) et Naâma (2,14).

Les pics d'incidence sont observés chez les sujets âgés de moins de vingt ans avec :

- 7,42 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ;
- 2,93 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 2,89 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans.

Seize cas de coqueluche ont été notifiés. Deux cas ont été confirmés par le laboratoire : identification de Bordetella pertussis chez les patients. La majorité des cas ont été diagnostiqués chez des nourrissons de moins d'un an (10 cas). Trois sont survenus chez des enfants de 1-4 ans et trois autres chez les 5-9 ans.

Neuf cas de paralysie flasque aiguë ont été déclarés. Les âges varient entre 1 et 15 ans ; on enregistre quatre enfants de sexe féminin. Un enfant est insuffisamment vacciné. Pour trois patients, les prélèvements de selles n'ont pas été effectués ou n'ont pas été transmis à l'IPA. Pour trois malades, une origine étiologique a été retrouvée ; il s'agissait d'une PFA post-traumatique, d'un angiome vertébral et d'une myélite. On déplore un décès survenu cinq

jours après le début de la paralysie : il s'agit d'une adolescente de 15 ans.

Un cas de tétanos non néonatal a été enregistré dans le secteur sanitaire de Ras El Oued, wilaya de Bordj Bou Arreridj chez une femme de 25 ans. L'évolution clinique a été bonne. La porte d'entrée est inconnue. Les services de santé ont vacciné l'entourage de la malade pour ceux qui n'étaient pas préalablement vaccinés. La vaccination de la malade a été effectuée à sa guérison.

Aucun cas de diphthérie n'a été déclaré durant le mois de juin.

LES MENINGITES

L'incidence des méningites à méningocoque a doublé passant de 0,07 à 0,13 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des autres méningites est également en hausse ; il passe de 0,99 à 1,76 cas pour 100.000 habitants.

L'épidémie la plus importante est enregistrée à Jijel avec une incidence de 10,07 cas pour 100.000 habitants. Cette épidémie a touché le secteur sanitaire d'El Milia et principalement la commune d'El Milia. Ce sont les plus de cinq ans qui notifient le maximum de cas.

Les autres wilayas qui observent de forts taux régionaux sont Illizi (5,43), Bordj Bou Arreridj (5,13), Souk Ahras (4,18), Khenchela (3,91) et Tlemcen (3,18).

Ce sont les moins de 20 ans qui retrouvent les taux spécifiques par âge les plus élevés :

- 7,93 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 6,08 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ;
- 2,14 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans.

LES ZONOSES

Le taux d'incidence de la brucellose est en légère augmentation avec 1,73 cas pour 100.000 habitants.

Des épidémies sont enregistrées à M'Sila (19,31), Tébessa (13,87), Laghouat (9,55), Khenchela (8,93), Biskra (7,99), Tlemcen (5,94), Naâma (5,70), Béchar (5,24) et Saïda (5,18).

Ce sont les 50-59 ans qui sont les plus touchés avec 4,01 cas pour 100.000 habitants, suivis des 10-19 ans (3,01) et des 20-29 ans (2,61).

L'incidence de la leishmaniose cutanée est toujours en baisse avec 0,48 cas pour 100.000 habitants, correspondant à l'évolution saisonnière de la maladie.

La wilaya de Ghardaïa enregistre le taux régional le plus important avec 7,33 cas pour 100.000 habitants, suivie de Biskra (4,16), El Bayadh (3,79) et Naâma (2,14).

Le taux d'incidence diminue avec l'âge avec néanmoins un petit pic chez les 50-59 ans et les plus de 60 ans. Ainsi, on retrouve un taux de :

- 1,18 cas pour 100.000 habitants chez les 0-4 ans ;
- 0,89 cas pour 100.000 habitants chez les 5-9 ans ;
- 0,41 cas pour 100.000 habitants chez les 50-59 ans ;
- 0,37 cas pour 100.000 habitants chez les plus de 60 ans.

Quatre cas de rage humaine ont été déclarés par les wilayas d'Alger, Oran, Boumerdès et Relizane. Les patients sont en majorité des hommes, on n'enregistre qu'une femme de 70 ans. Les âges s'échelonnent entre 9 ans et 70 ans.

Dans un cas, l'enfant a été mordu par un chien errant au niveau des bras et des fesses. Il a consulté immédiatement dans une structure de santé où il a reçu une injection de vaccin antirabique. La vaccination n'a pas été poursuivie. Un mois plus tard, il s'est présenté à une structure de santé où il a reçu à nouveau une injection de vaccin antirabique associé à une sérothérapie. Au total, trois doses ont été administrées, le quatrième jour, le malade a présenté les premiers signes cliniques de rage. Il est décédé le lendemain. A noter que dix autres personnes ont été mordues par le même animal et ont bien répondu à la vaccination antirabique.

Le deuxième enfant a été mordu par un chien errant. Il ne s'est présenté à une structure de soins qu'à l'apparition des signes cliniques de rage, vingt-cinq jours après la morsure.

Le troisième cas est survenu chez un homme de 44 ans mordu à la main par un chien errant. La morsure a été superficielle et localisée mais la personne a refusé de se faire vacciner. Il est décédé quatre mois après la morsure.

Quant au dernier sujet, il s'agit d'une femme de 70 ans mordu par son propre chien. Nous n'avons reçu

aucune autre information quant à son éventuelle prise en charge et aux modalités de la morsure.

AUTRES MALADIES

On enregistre une légère augmentation de l'incidence de l'hépatite virale B avec 0,36 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence régional est particulièrement élevé à Tamanrasset (14,19 cas/100.000 hbts) et Illizi (10,87). Les autres wilayas touchées sont Ouargla (2,29), Béchar (1,61) et Adrar (1,49).

Les taux spécifiques par âge les plus importants sont observés chez les 20-29 ans (0,87) et les 50-59 ans (0,66).

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C a doublé par rapport au mois précédent avec 0,17 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences les plus fortes sont notifiées à Tébessa (2,51), Tamanrasset (1,35), Tipaza (1,07) et Oum El Bouaghi (1,06).

LE PALUDISME

Trente et un cas de paludisme ont été notifiés au cours du deuxième trimestre 2004.

Dans plus des trois quarts des cas, il s'agit de cas de paludisme importé. Aucun cas de paludisme autochtone n'a été enregistré au cours de ce trimestre. Les espèces plasmodiales les plus fréquemment en cause sont dans l'ordre : plasmodium vivax (23 cas) et plasmodium falciparum (8 cas).

Tous les cas ont été diagnostiqués dans le sud.

LE SIDA

Au cours du premier semestre 2004, seize nouveaux cas de sida et cent trente-sept nouveaux cas de séropositifs ont été déclarés par le laboratoire national de référence de l'infection VIH de l'Institut Pasteur d'Algérie.

Le sex-ratio est de 3. Le mode de contamination le plus souvent retrouvé est représenté par les rapports hétérosexuels (9 cas). On note un cas de transmission mère-enfant. Pour tous les autres cas (6), le mode de n'a pas été précisé. La classe modale est représentée par les 35-39 ans (5 cas).

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE JUILLET 2004 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

L'incidence de la fièvre typhoïde a triplé avec 0,47 cas pour 100.000 habitants.

Sept wilayas enregistrent un taux régional supérieur à 1 cas pour 100.000 habitants. Ce sont : Sétif (3,84), Batna (3,71), Khenchela (1,95), Béchar (1,80), Adrar (1,49), Aïn Temouchent (1,09) et Tiaret (1,01).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les 10-19 ans (1,41) et les 5-9 ans (0,53).

On observe une diminution de l'incidence des dysenteries avec 0,37 cas pour 100.000 habitants versus 0,59 en juin.

Toutes les wilayas enregistrent une baisse de leur taux régional, à l'exception de Tamanrasset, qui voit celui-ci passé de 22,97 à 27,03 cas pour 100.000 habitants. Les autres wilayas qui notifient un nombre de cas conséquent par rapport à leur population sont El Tarf (5,09), Adrar (4,77), Naâma (2,85) et Saïda (2,59). Près des deux tiers d'entre-elles ne déclarent aucun cas.

Toutes les tranches d'âge sont touchées avec néanmoins des pics d'incidence observés chez les 0-4 ans (1,05), les 50-59 ans (0,66) et les 20-29 ans (0,64).

L'incidence de l'hépatite virale A reste stable avec 0,07 cas pour 100.000 habitants.

Un foyer épidémique est enregistré à El Bayadh (3,79 cas/100.000 hbts). Les autres wilayas notifient moins d'un cas pour 100.000 habitants.

Les incidences spécifiques par âge les plus élevées sont retrouvées chez les 5-9 ans (0,33) et les 0-4 ans (0,30).

Les intoxications alimentaires collectives voient leur incidence augmenter de manière importante ; celle-ci passe de 1,90 à 2,46 cas pour 100.000 habitants entre le mois de juin et juillet 2004.

Plus de la moitié des wilayas déclarent plus d'un cas pour 100.000 habitants.

Un important foyer a été signalé à Ouargla qui enregistre un taux de 39,99 cas pour 100.000 habitants. La majorité des cas ont été diagnostiqués dans la commune de N'Goussa, secteur sanitaire de Ouargla, lors d'un mariage. Le taux d'attaque a été de 33 % avec un sex-ratio de 1,56. L'épidémie a duré deux jours. Aucune des victimes n'a été hospitalisée. L'aliment responsable de l'épidémie

n'a pu être identifié. L'eau de consommation était de bonne qualité bactériologique.

Les wilayas enregistrant des foyers importants sont Tissemsilt (9,75), Bouira (9,39), Saïda (7,77), Jijel (6,40), Mostaganem (6,34), Tlemcen (4,77), Chlef (4,71), Béjaïa (4,43), Tipaza (3,57) et M'Sila (3,79).

Les pics d'incidence sont notifiés chez les 10-19 ans (5,15), suivis des 20-29 ans (4,76) puis des 50-59 ans (3,86).

LES MALADIES DU PEV

Le taux d'incidence de la rougeole a été divisé pratiquement par trois avec 0,52 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus importants sont observés à Ghardaïa (4,58), El Tarf (3,31), Annaba (2,07), Boumerdès (1,53), Ouargla (1,46), Souk Ahras (1,23) et Sidi Bel Abbès (1,02).

Aucun cas n'a été déclaré chez les 30 ans et plus. L'incidence diminue avec l'âge :

- 2,02 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 1,48 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Huit cas de coqueluche ont été déclarés, sept chez des nourrissons de moins d'un an et un chez un enfant âgé entre 1 et 4 ans.

Neuf cas de paralysie flasque aiguë ont été notifiés en juillet. Le sex-ratio est de 1,25 (5 garçons). L'âge des enfants s'échelonne entre 1 et 13 ans (5 ont plus de 10 ans). Trois enfants sont incorrectement vaccinés. Trois décès ont été enregistrés dans les jours immédiats ayant suivi l'hospitalisation. A noter que dans cinq cas, les prélèvements n'ont pas été effectués ou n'ont pas été envoyés au laboratoire.

Un cas de tétanos non néonatal a été enregistré dans le secteur sanitaire de Annaba, wilaya de Annaba chez un homme âgé entre 44 et 65 ans. Aucune autre information ne nous est parvenue.

Aucun cas de diphtérie n'a été signalé durant le mois de juillet.

LES MENINGITES

L'incidence des méningites à méningocoque est stable avec 0,10 cas pour 100.000 habitants.

Deux wilayas enregistrent des incidences supérieures à 1 cas pour 100.000 habitants : Illizi (2,72) et Biskra (1,12).

Le taux d'incidence des autres méningites est similaire à celui du mois précédent avec 1,70 cas pour 100.000 habitants.

Jijel observe une importante épidémie avec 9,43 cas pour 100.000 habitants. La majorité sont des méningites à liquide clair.

De nombreuses autres wilayas enregistrent de petites épidémies, notamment : Khenchela (4,74), Blida (2,98), Tlemcen (2,86), Tipaza (2,85), Médéa (2,51), Souk Ahras (2,46), Annaba (2,39), Ouargla (2,29) et Oran (2,20).

Ce sont les moins de 20 ans qui notifient le maximum de cas :

- 8,30 cas pour 100.000 habitants chez les 0-4 ans ;
- 4,66 cas pour 100.000 habitants chez les 5-9 ans ;
- 2,64 cas pour 100.000 habitants chez les 10-19 ans.

LES ZONOSSES

On observe une légère diminution de l'incidence de la brucellose avec 1,34 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux supérieurs au taux national sont enregistrés à Khenchela (20,93), Tébessa (14,03), M'Sila (10,34) et Laghouat (6,08).

La classe modale est représentée par les 50-59 ans avec 2,84 cas pour 100.000 habitants, suivis des 10-19 ans (2,45) et des 20-29 ans (2,24).

L'incidence de la leishmaniose cutanée continue sa courbe descendante avec 0,39 cas pour 100.000 habitants.

Quelques wilayas déclarent de petits foyers épidémiques telles que Ghardaïa (5,50), Biskra (3,52), El Bayadh (2,16) et Naâma (2,14).

Ce sont toujours les enfants qui sont les plus touchés avec une incidence maximale chez les 0-4 ans (1,08).

Deux cas de rage humaine ont été notifiés :

- l'un par la wilaya de M'Sila chez une femme âgée de 42 ans ; elle a été mordu par un chien au niveau de l'avant-bras. La morsure a été jugée profonde. La défunte n'a reçu ni vaccination antirabique, ni sérothérapie. Elle est décédée dans un tableau d'encéphalopathie rabique deux mois après la morsure ;
- l'autre par la wilaya de Khenchela chez un homme de 45 ans. Il a été mordu par son propre chien à la main. Il ne s'est présenté à une structure de santé qu'à l'apparition des signes cliniques de rage où il est décédé trois mois après la morsure.

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B est en légère baisse ; elle passe de 0,36 à 0,28 cas pour 100.000 habitants.

Les foyers d'HVB sont les foyers habituels, notamment Tindouf (33,75) et Illizi (10,87).

Si, toutes les tranches d'âge semblent touchées, on enregistre des pics chez les 20-29 ans (0,69), les 60 ans et plus (0,33) et les 50-59 ans (0,30).

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C a diminué de moitié avec 0,09 cas pour 100.000 habitants.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS D'AOUT 2004 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

L'incidence de la fièvre typhoïde a plus que doublé entre juillet (0,47) et août avec 1,26 cas pour 100.000 habitants.

Deux wilayas enregistrent des foyers épidémiques importants. Ce sont Batna (26,35) et Béchar (5,24).

Concernant la wilaya de Batna, l'épidémie a débuté en juillet 2004 et s'est poursuivie durant tout le mois

d'août. Le cas index remonte au 16/07/2004. Au total, 337 cas ont été diagnostiqués durant ces deux mois dont près de la moitié ont été confirmés bactériologiquement. Le pic de l'épidémie a été enregistré durant la première semaine d'août. On note une prédominance féminine avec un sex-ratio de 0,75. Les classes modales sont représentées par les adolescents (15-19) et les adultes jeunes (20-30 ans). Cette épidémie, localisée à la ville de Batna, a touché essentiellement le quartier Zeddami (≈ 60 % des cas).

L'origine de ce foyer est essentiellement une contamination du réseau d'eau potable et de puits individuels. Des prélèvements ont montré la présence de coliformes fécaux dans l'eau de boisson. Les autres wilayas qui enregistrent de fortes incidences sont Khenchela (2,23), Béjaïa (2,21), Aïn Défla (1,81) et Biskra (1,12).

Ce sont les 10-19 ans (3,18), les 20-29 ans (2,01) et les 5-9 ans (1,12) qui observent les taux spécifiques par âge les plus élevés.

La situation épidémiologique des dysenteries est stable, le taux d'incidence est de 0,42 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus élevés sont retrouvés à Tamanrasset (18,24), El Tarf (13,50), Naâma (4,99), Tindouf (3,38), Adrar (2,39) et Béchar (2,02).

Les pics d'incidence sont observés dans les tranches d'âge extrêmes : les 0-4 ans (1,18) et les 60 ans et plus (0,74).

L'incidence de l'hépatite virale A est de 0,12 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus importants sont enregistrés à El Bayadh (3,24), Mascara (1,47) et Batna (0,57).

Les classes modales sont représentées par les 0-4 ans (0,40 cas/100.000 hbts) et les 5-9 ans (0,33).

Les intoxications alimentaires collectives occupent encore le devant de la scène avec 2,65 cas pour 100.000 habitants.

De nombreuses wilayas notifient des foyers importants de TIAC. Parmi elles, citons Béchar (58,50), Saïda (24,59), Guelma (10,03), Naâma (9,98), Tébessa (9,19), Bouira (8,67), Tipaza (8,38), Tiaret (7,56) et Mascara (7,34 cas/100.000 hbts).

Dans la majorité des cas, il s'agit d'intoxications survenues lors de regroupements (fêtes, mariage...) à la suite de consommation de pâtisseries, soient achetées, soit faites à la maison.

A Béchar, un seul foyer, de 145 cas, a été notifié suite à une fête. Le germe en cause est le staphylocoque. Aucun décès n'a été enregistré. L'âge des malades s'échelonnent de 1 à 60 ans.

Ce sont surtout les adolescents et les adultes jeunes qui observent les taux spécifiques par âge les plus élevés : 10-19 ans (4,78), 20-29 ans (3,49) et 5-9 ans (3,05 cas/100.000 hbts). Il est à noter toutefois que toutes les tranches d'âge sont touchées.

LES MALADIES DU PEV

On observe une diminution de l'incidence de la rougeole qui est de 0,21 cas pour 100.000 habitants. Les wilayas qui enregistrent une incidence régionale supérieure à 1 cas pour 100.000 habitants sont Tindouf (3,38), Ghardaïa (2,14), El Tarf (1,78) et Annaba (1,27).

L'incidence diminue avec l'âge :

- 1,18 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 0,59 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ;
- 0,19 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans.

Un cas de tétanos non néonatal a été déclaré par la wilaya d'Oum El Bouaghi. Il s'agit d'un adolescent de 15 ans demeurant dans la commune de Aïn Kercha, secteur sanitaire de Aïn Fekroun. La maladie s'est déclarée quinze jours après la survenue d'une blessure localisée au niveau de la plante du pied. Le statut vaccinal du malade est inconnu.

Huit cas de paralysie flasque aiguë ont été notifiés. Dans la majorité des cas, il s'agit d'enfants ayant entre 2 et 4 ans (5 cas). Un cas est survenu chez un nourrisson de neuf mois correctement vacciné et deux chez des grands enfants respectivement de 13 et 15 ans. La majorité des personnes étaient correctement vaccinées contre la poliomyélite. Dans un cas, une myélite a été retenue comme diagnostic. Pour un enfant, les prélèvements de selles n'ont pas été réalisés et chez un autre, nous ne disposons pas de l'information.

Deux cas de diphtérie ont été enregistrés durant le mois d'août.

Un cas a été diagnostiqué chez une jeune femme de 24 ans résidant dans le secteur sanitaire de Constantine. La malade est décédée trois jours après son hospitalisation. Le statut vaccinal est inconnu. Des prélèvements de gorge ont été effectués mais la recherche de *Corynebacterium Diphtheria* n'a pu être réalisée.

Le deuxième cas est survenu chez un nourrisson de sexe féminin âgé de un mois et demi.

Aucun cas de coqueluche n'a été déclaré en août.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est de 0,07 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des autres méningites est de 1,37 cas pour 100.000 habitants, en légère baisse par rapport à juillet. Il s'agit pour la plupart de méningites virales. Les taux régionaux les plus importants sont retrouvés à Jijel (4,80), Bordj Bou Arreridj (4,63), Souk Ahras (4,18), Alger (3,45), Blida (3,10), Boumerdes (2,09) et Ouargla (2,08).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont observés chez les 0-4 ans (6,44), les 5-9 ans (3,42) et les 10-19 ans (2,47).

LES ZONOSSES

Le taux d'incidence de la brucellose est de 1,33 cas pour 100.000 habitants.

Quatre wilayas ont des incidences supérieures à 10 cas pour 100.000 habitants. Ce sont Khenchela (21,21), Tebessa (19,55), Naâma (12,11) et M'Sila (10,34).

La tranche d'âge la plus touchée est représentée par les 40-49 ans (2,95) suivie des 10-19 ans (2,40) et des 20-29 ans (2,09 cas/100.000 hbts).

Le taux d'incidence de la leishmaniose cutanée est de 0,21 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus importants sont retrouvés à Ghardaïa (3,97), Biskra (2,72), Laghouat (1,16) et M'Sila (0,92).

Trois cas de rage humaine ont été déclarés par les wilayas de Béjaïa, Blida et Aïn Défla. Il s'agit de

sujets de sexe masculin ayant entre 44 et 61 ans. Dans un cas, la morsure a été occasionnée par un chien errant et le malade ne s'est présenté à une structure de santé que lors de l'apparition des signes cliniques de rage. Concernant les cas de Blida et de Aïn Défla, l'animal mordeur est respectivement une vache et un chat errant mais nous n'avons reçu aucune autre information quant aux modalités de la morsure et de sa prise en charge.

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B est de 0,24 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont Tindouf (37,13), Tamanrasset (6,08), Sidi Bel Abbès (1,36), Bordj Bou Arreridj (1,32) et Bechar (1,21).

Ce sont les adultes qui observent les incidences par âge les plus élevées notamment les 20-29 ans et les 60 ans et plus avec respectivement 0,51 et 0,37 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C est de 0,09 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont les plus de 40 ans qui enregistrent les taux spécifiques par âge les plus forts.



SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE SEPTEMBRE 2004 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde a été divisé par 2,5 avec 0,45 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Bordj Bou Arreridj enregistre le taux régional le plus élevé (5,30). Environ, les deux tiers des cas ont été notifiés dans la commune de Bordj Bou Arreridj. Le sex-ratio est de 1,6. L'origine est due essentiellement à la consommation d'eau du réseau stockée dans de mauvaises conditions.

Les autres wilayas touchées sont Tiaret (2,90), Aïn Temouchent (1,09) et Mostaganem (1,01).

Les deux importantes épidémies signalées en août à Batna et à Béchar ont été maîtrisées avec des incidences respectives de 1,24 et 1,80 cas pour 100.000 habitants.

La classe modale est observée chez les 10-19 ans avec 1,34 cas pour 100.000 habitants ; elle est suivie par les 20-29 ans (0,70).

L'incidence des dysenteries est en légère baisse avec 0,33 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont toujours les mêmes wilayas qui notifient des incidences élevées : Tamanrasset (16,89), Adrar (4,47), Naâma (2,85), El Tarf (2,29) et El Bayadh (1,08).

Ce sont les âges extrêmes qui observent les taux spécifiques par âge les plus importants avec 0,81 et 0,51 cas pour 100.000 habitants, respectivement chez les 0-4 ans et les 50-59 ans.

L'incidence des hépatites virales A est de 0,19 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas qui ont un taux régional supérieur à 1 cas pour 100.000 habitants sont représentées par El

Bayadh (7,57), Mascara (1,87), Ghardaïa (1,53) et Sidi Bel Abbès (1,19).

Les incidences spécifiques par âge les plus élevées sont observées chez les 0-4 ans (0,71) et les 5-9 ans (0,39).

Les toxi-infections alimentaires collectives ont amorcé leur courbe descendante avec 1,30 cas pour 100.000 habitants.

Un foyer a été notifié à Chlef (13,70 cas/100.000 hbts) dans la commune de Sidi Akkacha (secteur sanitaire de Tenès). Un autre a été enregistré à M'Sila (5,14), plus particulièrement dans la commune de M'Sila. Il n'a touché que des jeunes hommes âgés entre 19 et 23 ans.

D'autres wilayas observent des foyers de TIAC notamment Batna (5,14), Adrar (3,58), Sétif (3,49), Tébessa (2,51), Aïn Temouchent (1,36) et Ghardaïa (1,22).

Les pics d'incidence sont observés chez les 20-29 ans (2,03) et les 50-59 ans (1,68).

LES MALADIES DU PEV

Le taux d'incidence de la rougeole reste stable avec 0,19 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux supérieurs à 1 cas pour 100.000 habitants sont notifiés à Guelma (1,25) et Ghardaïa (1,22).

Le taux d'incidence diminue avec l'âge avec un pic chez les 0-4 ans (1,21) suivis des 5-9 ans (0,59).

Deux cas de tétanos non néonatal ont été déclarés par les wilayas de Skikda et de Khenchela chez des sujets masculins de 20-29 ans. Un décès a été enregistré. La porte d'entrée est inconnue dans les deux cas.

Un cas de coqueluche a été notifié par le secteur sanitaire de Bologhine, wilaya d'Alger chez un nourrisson de moins d'un an.

Dix cas de paralysie flasque aiguë ont été enregistrés chez des enfants âgés entre 1 et 13 ans (7 garçons et 4 filles). Trois étaient incomplètement vaccinés par rapport à leur âge et pour un le statut vaccinal n'a pas été précisé. Près des deux tiers n'ont pas réalisés ou n'ont pas transmis les prélèvements de selles. Deux décès ont été enregistrés dont un d'origine rabique.

Aucun cas de diphthérie n'a été déclaré.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque reste stable avec 0,07 cas pour 100.000 habitants.

On observe une chute de l'incidence des autres méningites ; elle passe de 1,37 à 1,03 cas pour 100.000 habitants. Il s'agit dans la majorité des cas de méningites d'origine virale.

Neuf wilayas ne déclarent aucun cas de méningites. Les incidences régionales les plus élevées sont retrouvées à Alger (3,03), Sidi Bel Abbès (2,55) et Annaba (2,39).

Tous les âges sont touchés mais avec un maximum chez les 0-4 ans (4,32), les 5-9 ans (2,17) et les 10-19 ans (1,51 cas/100.000 hbts).

LES ZONNOSES

Le taux d'incidence de la brucellose a diminué ; il passe de 1,33 à 0,77 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus élevés sont retrouvés dans les régions d'élevage notamment à Khenchela (8,93), M'Sila (5,86), Biskra (3,36), Sétif (2,79) et Laghouat (2,60). Les foyers épidémiques sont le plus souvent dus à la consommation de lait contaminé et de ses dérivés.

Ce sont les 50-59 ans qui observent les taux d'incidence par âge les plus importants avec 1,42 cas pour 100.000 habitants suivis des 20-29 ans (1,30) et des 10-19 ans (1,22).

L'incidence de la leishmaniose cutanée amorce sa courbe ascendante avec 0,61 cas pour 100.000 habitants.

Les gros foyers sont notifiés à Biskra (11,99), Ghardaïa (10,69), El Bayadh (8,65) et Tébessa (3,01). Un pic est observé chez les 0-4 ans (1,38) et les 10-19 ans (0,87).

Quatre cas de rage humaine ont été enregistrés dans les wilayas d'Oum El Bouaghi (2 cas), Bouira (1 cas) et El Tarf (1 cas). Le sex-ratio est de 3. Il s'agit pour la plupart d'enfants ou d'adolescents, les âges s'échelonnant de 9 à 17 ans. Un adulte âgé de 52 ans a été également déclaré. Dans un cas, il s'agit d'une rage déclarée suite à une morsure occasionnée par le chien de la maison. La victime ne s'est présentée à une structure de santé qu'à l'apparition des signes cliniques de la maladie. La deuxième victime a reçu une vaccination adéquate, mais à la date de la troisième injection, elle a présenté une paralysie flasque aiguë d'installation brutale dans un contexte fébrile. Malgré une revaccination avec un vaccin

différent, la paralysie s'est étendue aux membres supérieurs avec trouble respiratoire. L'enfant est décédé moins d'un mois après la morsure par un chien errant. Il est à noter que quatorze personnes ont été mordues par le même chien et ont été vaccinées avec le même vaccin. Dans les deux cas, la morsure a été localisée au niveau du membre inférieur.

La troisième personne ne s'est présentée à une structure de santé que trois jours après la morsure faite par un chien errant.

Quant à la quatrième victime, aucune information ne nous est parvenue quant aux modalités de la morsure et de la prise en charge.

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B est de 0,22 cas pour 100.000 habitants.

Trois wilayas enregistrent des incidences supérieures à un cas pour 100.000 habitants ; ce sont Tamanrasset (14,87), Illizi (2,72) et Sidi Bel Abbès (1,19).

Toutes les tranches d'âge sont touchées mais avec un pic d'incidence chez les 20-29 ans (0,55) et les 50-59 ans (0,41).

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C est stable avec 0,08 cas pour 100.000 habitants.

Trois wilayas notifient des taux régionaux importants : Illizi (2,72), Tamanrasset (2,70) et Tébessa (1,84) et Oum El Bouaghi (1,25).

Les cas d'hépatite C ont tous été déclarés chez des sujets de plus de 19 ans.

LE PALUDISME

Soixante quatre cas de paludisme ont été notifiés durant les mois de juillet à septembre 2004 dans les wilayas de Tamanrasset (46), Adrar (15), Ghardaïa (2) et Aïn Défla (1).

Les espèces plasmodiales se répartissent comme suit :

- plasmodium vivax : 39 cas (60,9 %) ;
- plasmodium falciparum : 25 cas (39,1 %).

90 % des cas diagnostiqués sont importés (58 cas).

Le reste est représenté exclusivement par les rechutes : 6 cas (9,4 %).

Au 30 septembre 2004, on enregistre un total de 635 cas de sida et 1657 cas de séropositifs cumulés depuis 1985.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS D'OCTOBRE 2004 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde continue de chuter avec 0,32 cas pour 100.000 habitants.

L'épidémie signalée le mois précédent dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj a diminué avec 1,82 cas/100.000 habitants versus 5,30 en septembre.

Les autres wilayas déclarant plus de 1 cas pour 100.000 habitants sont Ouargla (2,29), Tissemsilt (1,74), Médéa (1,25) et Tiaret (1,13).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les 10-19 ans (1,15), les 5-9 ans (0,49) et les 20-29 ans (0,45).

Les dysenteries sont à la hausse avec une incidence qui passe de 0,33 à 0,46 cas pour 100.000 habitants entre le mois de septembre et octobre.

Plus des deux tiers des wilayas (32) ne déclarent aucun cas. Des cas de dysenterie sont observés

essentiellement dans les wilayas du sud et des Hauts-plateaux avec des incidences maximales pour : Adrar (16,71), Tamanrasset (10,81), Ouargla (3,75), Naâma (2,85), El Bayadh (2,16) et Saïda (1,29).

Toutes les tranches d'âges sont touchées mais avec des taux spécifiques par âge importants chez les 0-4 ans (1,18), les 50-59 ans (0,76) et les 20-29 ans (0,70).

L'incidence de l'hépatite virale A est stable avec 0,17 cas pour 100.000 habitants.

Le taux régional le plus élevé est notifié par la wilaya de Ghardaïa avec 3,66 cas pour 100.000 habitants. Il est suivi par celui d'El Bayadh (1,08), Mascara (0,93) et Skikda (0,81).

La classe modale se situe chez les 5-9 ans (0,72), suivis des 0-4 ans (0,67) et des 10-19 ans (0,24).

L'incidence des toxi-infections alimentaires collectives continue de chuter avec 1,03 cas pour

100.000 habitants, correspondant à l'évolution saisonnière de ce groupe d'affections.

Trois foyers importants sont enregistrés à Batna (12,84), Aïn Temouchent (8,41) et Boumerdès (8,01 cas/100.000 hbts).

Au niveau de la wilaya de Batna, l'épidémie de TIAC signalée est localisée au niveau même de la commune de Batna et a touché exclusivement des femmes ayant entre 20 et 44 ans.

A Boumerdès, un important foyer a été notifié dans la commune de Bordj Menaiel. L'âge des malades s'étend de 2 à 76 ans. Quant à la wilaya de Aïn Témouchent, deux foyers ont été enregistrés l'un dans la commune de Aïn Temouchent et l'autre dans la commune de Hammam Bou Hadjar où des adolescentes ayant entre 15 et 19 ans ont été touchées.

D'autres wilayas notifient des cas notamment Tipaza (4,64), Béjaïa (3,58), Saïda (1,62), Naâma (1,43) et Médéa (1,37).

Des pics d'incidence sont observés chez les 20-29 ans (2,87) et les 10-19 ans (1,62) mais des cas sont enregistrés dans toutes les tranches d'âge.

LES MALADIES DU PEV

Le taux d'incidence de la rougeole a encore diminué avec 0,15 cas pour 100.000 habitants.

Quatre wilayas enregistrent une incidence supérieure à 1 cas pour 100.000 habitants. Ce sont Naâma (2,85), Tamanrasset (2,03), Ghardaïa (1,22) et El Bayadh (1,08).

Les taux d'incidence diminuent avec l'âge, la classe modale étant observée chez les 0-4 ans avec 0,74 cas pour 100.000 habitants.

Deux cas de paralysie flasque aiguë ont été déclarés par la wilaya de Bordj Bou argeridj chez des enfants ayant entre 3 et 6 ans. Un seul enfant est incomplètement vacciné (4 doses au lieu de 5).

Deux cas de tétanos néonatal ont été notifiés par les wilayas de Sidi Bel Abbès et de Annaba. Le sex-ratio est de 1. Les deux nouveau-nés sont décédés dans la semaine de leur naissance. Les deux enfants sont nés à domicile, le cordon ombilical ayant été sectionné par du matériel septique. Aucune des mères n'avait été vaccinée contre le tétanos et aucune n'avait reçu des soins prénataux.

Deux cas de coqueluche ont été enregistrés dans le secteur sanitaire de Kouba, wilaya d'Alger chez deux nourrissons de sexe masculin.

Aucun cas de diphthérie n'a été déclaré ce mois.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est stable avec 0,07 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des autres méningites est de 0,70 cas pour 100.000 habitants.

Quelques foyers sporadiques sont observés à Alger (1,93), Tizi Ouzou (1,86), Bordj Bou Argeridj (1,82), Boumerdès (1,11), Aïn Temouchent (1,09), El Tarf (1,02) et Bouira (1,01).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont notifiés chez les 0-4 ans et les 5-9 ans avec respectivement 3,44 et 1,84 cas pour 100.000 habitants.

LES ZONOSSES

L'incidence de la brucellose a diminué de près de moitié avec 0,39 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus importants sont enregistrés principalement dans les wilayas d'élevage de caprins dont Khenchela (5,58), Tébessa (3,68), Béchar (3,63), Biskra (1,92), Ghardaïa (1,83), Tlemcen (1,38) et Tiaret (1,26).

Les tranches d'âge les plus touchées sont les 50-59 ans avec 1,22 cas pour 100.000 habitants, suivis des 20-29 ans (0,78) et des 10-19 ans (0,54).

On observe une hausse de l'incidence de la leishmaniose cutanée ; celle-ci passe de 0,61 à 1,37 cas pour 100.000 habitants.

Les foyers épidémiques sont observés dans les wilayas de Ghardaïa (39,69), Biskra (26,70), Batna (8,18), Illizi (5,43), Béchar (3,63) et Tébessa (3,17). Des pics d'incidence sont retrouvés chez les 0-4 ans (3,41), les 5-9 ans (2,23) et les 20-29 ans (2,13) mais il est à souligner que tous les âges enregistrent des cas.

Un cas de rage humaine a été notifié par la wilaya de Blida chez un homme âgé entre 45 et 65 ans. Aucune autre information ne nous est parvenue.

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B est de 0,22 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas qui enregistrent les taux régionaux les plus élevés sont Tindouf (10,13) et Tamanrasset (8,11), suivies de Béchar (1,61) et Tiaret (1,39).

Ce sont les jeunes adultes (20-29 ans), et les adolescents (10-19 ans) qui observent les incidences spécifiques les plus fortes avec respectivement 0,43 et 0,24 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C est de 0,08 cas pour 100.000 habitants.

Les cas d'hépatite C sont notifiés uniquement chez les plus de vingt ans.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE NOVEMBRE 2004 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

La baisse amorcée en septembre se poursuit avec une incidence de la fièvre typhoïde de 0,26 cas pour 100.000 habitants.

Quatre wilayas déclarent des taux supérieurs à 1 cas pour 100.000 habitants : Béjaïa (2,32), Ouargla (2,08), El oued (1,86) et Béchar (1,80).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les 10-19 ans et les 20-29 ans avec respectivement 1,18 et 0,21 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des dysenteries est en légère diminution avec 0,30 cas pour 100.000 habitants.

Les deux foyers habituels que sont Adrar et Tamanrasset persistent avec des taux régionaux de 10,74 et 10,14 cas pour 100.000 habitants. On enregistre également des taux régionaux notables dans les wilayas de Ouargla (2,29), El Oued (1,86) et Béchar (1,61).

Des pics d'incidence sont observés chez les 0-4 ans (0,74) et les 50-59 ans (0,71), suivis des 20-29 ans (0,43 cas/100.000 hbts).

Le taux d'incidence de l'hépatite virale A a doublé passant de 0,17 à 0,32 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas qui enregistrent des taux élevés sont El Bayadh (4,87), Ghardaïa (3,66), Naâma (2,85), Tamanrasset (1,35), Skikda (1,04) et Tiaret (1,01 cas/100.000 hbts).

Les classes modales sont représentées par les 5-9 ans (1,08) et les 0-4 ans (1,01).

L'incidence des toxi-infections alimentaires collectives a nettement chuté avec 0,41 cas pour 100.000 habitants.

Seules, onze wilayas déclarent des foyers de TIAC. Les plus importants sont notifiés à Chlef (6,42), Tamanrasset (4,05), Béjaïa (2,00), Ghardaïa (1,83), Blida (1,26), Mascara (1,20) et Annaba (1,11).

Toutes les tranches d'âge sont touchées avec néanmoins des taux spécifiques par âge importants chez les 10-19 ans (1,86), les 50-59 ans (0,46) et les 50-59 ans.

LES MALADIES DU PEV

L'incidence de la rougeole est de 0,18 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont El Tarf (1,53), El Bayadh (1,08), Annaba (0,80), Jijel (0,80), Naâma (0,71), Tlemcen (0,64), Guelma (0,63) et Ghardaïa (0,61).

Ce sont les 0-5 ans (0,85), suivis des 0-4 ans (0,61) et des 10-19 ans (0,31) qui observent les incidences par âge les plus importantes.

Deux cas de tétano néonatal ont été déclarés par les wilayas de Sidi Bel Abbès et de Annaba.

Trois cas de paralysie flasque aiguë ont été notifiés chez des enfants âgés entre 2 et 8 ans. Deux étaient incorrectement vaccinés. Pour tous, des prélèvements de selles ont été effectués et sont revenus négatifs. Un enfant est décédé le lendemain de son hospitalisation. Il avait une atteinte des muscles respiratoires.

Aucun cas de coqueluche ni de diphtérie n'ont été déclarés ce mois.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est de 0,07 cas pour 100.000 habitants. Seulement, neuf wilayas déclarent des cas.

L'incidence des autres méningites est en légère diminution avec 0,57 cas pour 100.000 habitants.

Dix wilayas enregistrent des taux supérieurs au taux national dont Illizi (2,72), Alger (2,00), Bordj Bou

Arreridj (1,82), Ouargla (1,46), Tizi Ouzou (1,37) et Batna (1,14).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont observés chez les :

- 0-4 ans avec 2,73 cas pour 100.000 habitants ;
- 5-9 ans avec 1,44 cas pour 100.000 habitants ;
- 10-19 ans avec 0,56 cas pour 100.000 habitants.

LES ZONNOSES

L'incidence de la brucellose est de 0,55 cas pour 100.000 habitants.

Des foyers épidémiques sont notifiés par M'Sila (7,13), Tébessa (5,18), Laghouat (4,34), Khenchela (3,35), Biskra (2,72) et Ghardaïa (2,14).

Toutes les tranches d'âge enregistrent des cas mais avec une incidence maximale chez les 10-19 ans, 20-29 ans et les 50-59 ans avec 0,96 cas pour 100.000 habitants pour chacune des catégories.

L'incidence de la leishmaniose cutanée a quadruplé ; elle passe de 1,37 à 5,07 cas pour 100.000 habitants.

Cinq wilayas observent des taux régionaux supérieurs à 15 cas pour 100.000 habitants. Ce sont Biskra (80,42), Ghardaïa (67,79), M'Sila (40,69), Batna (24,45) et El Oued (18,92).

Tous les âges sont touchés mais avec des taux élevés chez les enfants et les adolescents :

- 11,06 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 7,58 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans ;
- 7,03 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Aucun cas de rage humaine n'a été notifié durant le mois de novembre.

AUTRES MALADIES

Le taux d'incidence de l'hépatite virale B est en très légère hausse avec 0,29 cas pour 100.000 habitants.

Trois wilayas enregistrent une incidence supérieure à 10 cas pour 100.000 habitants : Tindouf (13,50), El Bayadh (10,82) et Tamanrasset (10,81).

Les incidences les plus fortes sont observées chez les adultes. La classe modale se situe chez les 20-29 ans avec 0,87 cas pour 100.000 habitants, suivis des 50-59 ans (0,46).

L'incidence de l'hépatite virale C reste stable avec 0,07 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont les adultes qui sont touchés avec un maximum chez les 60 ans et plus (0,23).

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE DECEMBRE 2004 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde a encore diminué, passant de 0,26 à 0,17 cas pour 100.000 habitants.

Peu de wilayas rapportent des cas, les plus touchées sont Aïn Temouchent (1,09), El Oued (0,93), Adrar (0,89) et Tiaret (0,88).

Ce sont les 10-29 ans qui enregistrent les taux spécifiques par âge les plus élevés avec 0,59 et 0,22 cas pour 100.000 habitants respectivement pour les 10-19 ans et les 20-29 ans.

L'incidence des dysenteries est de 0,25 cas pour 100.000 habitants, en légère baisse par rapport au mois précédent.

Les taux régionaux les plus élevés sont observés à Tamanrasset (6,76), Adrar (5,37), El Bayadh (3,24), El Tarf (2,55), El Oued (2,23) et Béchar (1,61).

L'incidence maximale se situe chez les 0-4 ans avec 0,61 cas pour 100.000 habitants.

La courbe d'incidence de l'hépatite virale A poursuit son ascension avec 0,57 cas pour 100.000 habitants.

Un pic épidémique est enregistré dans la wilaya d'El Tarf (14,01) ; l'épidémie est localisée essentiellement dans le secteur sanitaire de Drean où sont enregistrés 93 % de l'ensemble des cas de la wilaya.

Les autres wilayas touchées sont El Bayadh (3,24), Skikda (2,30), Naâma (2,14), Boumerdès (1,67) et M'Sila (1,49).

Un pic d'incidence est observé chez les 5-9 ans (2,56), suivi des 0-4 ans (1,08) et des 10-19 ans (0,94).

L'incidence des toxi-infections alimentaire a légèrement augmenté, passant de 0,41 à 0,63 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Béchar rapporte un foyer important avec 24,21 cas pour 100.000 habitants. L'intoxication

est survenue lors d'une cérémonie familiale dans la commune de Tabelbala après consommation d'un repas à base de lait en poudre, 60 personnes ont été touchées.

Les autres wilayas qui rapportent des TIAC sont Guelma (6,27), Tiaret (4,66), Souk Ahras (3,69) et Ghardaïa (1,83).

Les cas sont observés à tous les âges avec un maximum chez les 10-19 ans (1,86 cas/100.000 hbts).

LES MALADIES DU PEV

Une hausse de l'incidence de la rougeole est observée, celle-ci est passée de 0,18 à 0,35 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Naâma enregistre le taux régional le plus élevé (2,85), suivi de Guelma (2,72), Tizi Ouzou (1,78), Mila (1,49) et Khenchela (1,40).

Les tranches d'âge les plus touchées sont les 0-4 ans (1,11), les 5-9 ans (1,22) et les 10-19 ans (0,75).

Onze cas de paralysie flasque aiguë ont été déclarés chez des enfants âgés entre 1 an et 14 ans avec une prédominance chez le sexe masculin (8 garçons et 3 filles). Pour tous les cas, les prélèvements de selles ont été effectués et envoyés à l'Institut Pasteur d'Algérie.

Deux cas de coqueluche ont été notifiés par les wilayas d'Alger et Mila.

Aucun cas de tétanos n'a été déclaré au cours du mois de décembre 2004.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est de 0,04 cas pour 100.000 habitants.

Une légère hausse de l'incidence des autres méningites est notifiée avec 0,66 cas pour 100.000 habitants.

On note deux pics régionaux, l'un à Khenchela avec 3,07 et l'autre à Alger (2,31). Ce sont principalement des cas de méningite virale.

Ce sont les moins de 10 ans qui sont les plus touchés :

- 3,27 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 1,84 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

LES ZONNOSES

Le taux d'incidence de la brucellose est de 0,58 cas pour 100.000 habitants.

Au cours de ce mois, les foyers épidémiques sont enregistrés à Khenchela (8,09), Tébessa (7,02), M'Sila (4,60), Laghouat (3,76) et Biskra (2,08).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les 20-29 ans (1,10) et les 50-59 ans (1,17 cas/100.000 hbts).

On observe une hausse importante de l'incidence de la leishmaniose cutanée, elle est passée de 5,07 à 14,28 cas pour 100.000 habitants.

On assiste à une élévation brusque de l'incidence dans la wilaya de M'Sila, celle-ci passant de 40,69 à 220,55 cas pour 100.000 habitants.

Les autres wilayas touchées sont Biskra (133,34), Ghardaïa (89,16), Batna (84,01), Naâma (46,32) et El Oued (45,64).

Comme d'habitude, les classes modales sont représentées par les enfants âgés entre 0 et 4 ans avec 35,68 cas pour 100.000 habitants.

Un cas de rage humaine a été enregistré dans la wilaya de Blida chez une fillette âgée entre 1 et 4 ans.

AUTRES MALADIES

Le taux d'incidence de l'hépatite virale B est stationnaire avec 0,29 cas pour 100.000 habitants.

Les plus forts taux régionaux sont observés à Illizi (8,15), Tamanrasset (5,41), Béchar (2,42), Sidi Bel Abbès (2,04), Tébessa (1,50) et Ouargla (1,46).

On enregistre une élévation du taux national des hépatites virales C avec 0,18 cas pour 100.000 habitants.

Un foyer important a été signalé par la wilaya de Sidi Bel Abbès avec un taux de 6,46 cas pour 100.000 habitants.

LE PALUDISME

Au cours du quatrième trimestre 2003, trente six cas de paludisme ont été notifiés et confirmés.

Ce sont principalement des cas importés (92 %), enregistrés à Tamanrasset (75 %) et à Adrar (14%).

A noter la confirmation de deux cas de paludisme autochtone à plasmodium falciparum dans la wilaya de Ghardaïa.

Un cas de paludisme à *plasmodium falciparum*, classé « introduit », dans la wilaya de Ghardaïa.

LE SIDA

Au cours du quatrième trimestre 2004, 7 cas de sida et 64 cas de séropositifs ont été confirmés et notifiés par le laboratoire national de référence de l'Institut Pasteur d'Algérie.

Les cas de sida sont survenus principalement chez des adultes jeunes âgés entre 20 et 44 ans, originaires de différentes wilayas du pays (d'Alger au centre, en

passant par Mostaganem à l'ouest, Annaba à l'est jusqu'à Laghouat au sud).

Le mode de contamination n'a été précisé que pour trois cas, il s'agit d'une contamination par rapports hétérosexuels.

Pour les cas séropositifs diagnostiqués, le mode de contamination est rarement précisé (91 % des cas), à noter deux cas de transmission mère-enfant.

Aussi la précision du sexe fait défaut dans 26 % des cas, lorsque l'information est présente, on note autant de femmes séropositives que d'hommes.

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya

Janvier 2004

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	26	0	0	1	0	0	0	0	0	2	5	5	0	0	0	0	8	0	335211
CHLEF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	934612
LAGHOUAT	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	35	0	0	7	345569
OUM EL BOUAGHI	0	0	0	2	3	1	0	0	0	0	3	1	0	4	0	0	0	0	1	568080
BATNA	1	0	1	2	0	0	1	0	0	0	1	0	10	1	0	941	0	0	0	1051048
BEJAJA	0	0	0	5	2	0	0	0	0	0	1	2	10	1	2	3	0	0	0	948680
BISKRA	8	2	2	0	0	0	0	0	0	0	3	0	5	0	0	510	0	0	7	625488
BECHAR	0	3	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	14	0	0	3	247878
BLIDA	0	0	9	0	0	0	0	0	0	1	1	0	11	1	0	0	0	0	0	871419
BOUIRA	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	6	0	0	26	0	0	0	691887
TAMANRASSET	0	4	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	2	0	0	0	147991
TEBESSA	0	0	1	5	19	0	0	0	1	0	0	1	2	3	0	86	0	0	14	598525
TLEMCEEN	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	5	1	0	5	0	0	1	943223
TIARET	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	401	0	0	0	793927
TIZI OUZOU	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	12	2	4	0	1	0	0	0	0	1238082
ALGER	0	0	2	2	4	0	2	0	0	1	7	1	6	0	0	1	0	0	0	2899524
DJELFA	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	169	0	0	3	853429
JIJEL	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	5	0	1	0	0	7	0	0	0	625356
SETIF	3	0	1	4	0	0	0	0	0	0	4	1	12	0	1	21	0	0	0	1432598
SAIDA	0	1	2	2	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	68	0	0	1	309047
SKIKDA	0	0	4	5	0	0	0	0	0	0	2	0	8	0	0	1	0	0	0	868485
SIDI BEL ABBES	0	0	0	4	3	0	0	0	0	0	1	0	9	5	0	1	0	0	3	587916
ANNABA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2	0	1	0	0	0	628765
GUELMA	0	3	0	3	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	1	0	0	0	478656
CONSTANTINE	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3	2	9	5	2	8	0	0	0	903024
MEDEA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	5	4	0	2	0	0	0	877459
MOSTAGANEM	4	2	1	0	0	0	0	0	0	0	5	0	1	0	0	0	0	0	0	694239
M'SILA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	2	0	1065	0	0	10	870092
MASCARA	11	2	2	2	0	2	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0	749283
OUARGLA	2	0	0	10	4	0	0	0	0	0	4	0	10	1	1	9	0	57	0	480118
ORAN	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	10	0	0	0	0	0	0	1362771
EL BAYADH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80	0	0	1	184918
ILLIZI	0	0	3	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	36804
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	5	0	0	69	0	0	0	604129
BOUMERDES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	3	0	0	2	0	0	0	717497
EL TARF	0	17	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	4	2	0	0	0	0	1	392640
TINDOUF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29626
TISSEMSILT	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	8	0	0	0	0	0	287167
EL OUED	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	1	0	45	0	1	0	538972
KHENCHELA	1	0	2	3	1	0	0	0	0	0	0	0	4	2	0	4	0	0	4	358375
SOUK AHRAS	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	1	0	0	0	0	0	406686
TIPAZA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2	0	1	0	0	0	0	560801
MILA	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	1	2	0	0	1	736550
AIN DEFLA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	720045
NAAMA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	351	0	0	0	140329
AIN TEMOUCHENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	368573
GHARDAIA	0	2	2	2	2	0	0	0	0	0	12	0	0	1	0	86	0	0	1	327503
RELIZANE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	3	6	0	0	0	0	0	702004
TOTAL ALGERIE	50	73	37	76	39	4	3	0	1	5	87	18	179	64	9	4016	2	66	58	32075000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Docteur M ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Février 2004

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	44	0	4	2	0	0	0	0	0	2	0	4	0	0	0	0	15	0	335211
CHLEF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	934612
LAGHOUAT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	55	0	0	1	345569
OUM EL BOUAGHI	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	3	1	3	4	0	1	0	0	0	568080
BATNA	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	3	0	10	0	0	342	0	0	2	1051048
BEJAIA	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	4	0	1	0	0	0	0	948680
BISKRA	0	4	1	0	0	0	1	0	0	0	4	0	3	1	1	453	0	17	20	625488
BECHAR	0	3	2	4	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	247878
BLIDA	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	1	0	0	0	871419
BOUIRA	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	17	0	6	0	1	7	0	0	0	691887
TAMANRASSET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147991
TEBESSA	0	0	0	10	13	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	47	0	0	12	598525
TLEMCEN	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	4	943223
TIARET	1	1	4	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	61	0	0	1	793927
TIZI OUZOU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32	0	5	0	0	1	0	0	0	1238082
ALGER	0	2	4	1	1	0	4	0	0	0	10	2	27	0	0	0	0	0	0	2899524
DJELFA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	153	0	0	3	853429
JIJEL	2	1	1	1	0	0	0	0	0	2	3	0	5	0	0	7	0	0	0	625356
SETIF	4	0	1	4	0	0	0	0	0	0	3	2	8	1	1	9	0	0	0	1432598
SAIDA	1	0	4	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0	6	0	0	2	309047
SKIKDA	1	1	2	7	0	0	0	0	0	0	5	0	4	0	0	3	0	0	0	868485
SIDI BEL ABBES	0	0	1	5	3	0	0	0	0	0	1	0	7	0	0	1	0	0	3	587916
ANNABA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	16	0	7	1	0	3	0	0	0	628765
GUELMA	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	1	0	0	0	0	478656
CONSTANTINE	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	4	0	0	0	903024
MEDEA	4	0	1	0	0	0	0	0	0	0	4	0	6	8	0	8	0	0	0	877459
MOSTAGANEM	11	0	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	694239
M'SILA	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0	4	4	3	0	0	461	0	0	26	870092
MASCARA	1	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	0	0	0	749283
OUARGLA	0	4	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	8	0	0	0	480118
ORAN	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	4	0	9	0	0	0	0	0	0	1362771
EL BAYADH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	38	0	0	0	184918
ILLIZI	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	11	0	36804
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	604129
BOUMERDES	0	0	0	2	0	0	2	0	0	0	21	1	3	1	2	3	0	0	0	717497
EL TARF	0	14	1	0	0	0	0	0	0	1	12	0	1	0	0	0	0	0	0	392640
TINDOUF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29626
TISSEMSILT	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	287167
EL OUED	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	11	9	0	0	0	0	0	0	538972
KHENCHELA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	11	358375
SOUK AHRAS	0	0	2	4	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0	0	0	0	0	0	406686
TIPAZA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	1	0	0	0	560801
MILA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	5	2	0	0	0	736550
AIN DEFLA	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	720045
NAAMA	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	138	0	0	1	140329
AIN TEMOUCHENT	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	368573
GHARDAIA	0	1	3	0	0	0	0	0	0	0	15	0	3	0	0	86	0	9	28	327503
RELIZANE	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	1	2	0	0	0	0	0	702004
TOTAL ALGERIE	29	79	37	59	21	1	16	0	0	7	178	22	167	24	13	1902	0	52	115	32075000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Docteur M ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya

Mars 2004

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	27	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	10	0	335211
CHLEF	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	934612
LAGHOUAT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	50	345569
OOM EL BOUAGHI	2	0	0	2	4	0	0	0	0	1	1	0	0	2	0	0	0	0	0	568080
BATNA	0	0	2	3	26	0	0	0	0	0	2	0	14	1	1	178	0	0	0	1051048
BEJAIA	10	0	3	5	0	0	0	0	0	0	1	0	8	0	2	2	0	0	0	948680
BISKRA	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	4	0	4	0	1	235	0	0	24	625488
BECHAR	0	6	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	1	0	4	15	247878
BLIDA	0	0	2	5	0	0	1	0	0	0	2	0	5	1	2	10	0	0	0	871419
BOUIRA	2	0	2	3	0	0	1	0	0	0	20	0	4	0	1	22	0	0	0	691887
TAMANRASSET	1	45	0	11	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	147991
TEBESSA	0	0	1	6	11	0	0	0	1	0	0	0	4	3	0	13	0	0	43	598525
TLEMSEN	1	0	0	4	0	0	0	0	0	1	8	0	9	0	0	0	0	0	11	943223
TIARET	2	0	1	3	4	0	0	0	0	0	0	0	0	19	0	62	0	0	3	793927
TIZI OUZOU	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	17	0	3	0	0	1	0	0	0	1238082
ALGER	0	18	1	1	0	0	0	0	0	0	23	2	35	0	0	0	0	0	0	2899524
DJELFA	3	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	3	0	172	0	0	7	853429
JIJEL	1	1	2	5	2	0	0	0	0	0	12	0	2	2	1	3	0	0	0	625356
SETIF	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	12	1	0	7	0	0	0	1432598
SAIDA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23	1	0	0	0	11	0	0	3	309047
SKIKDA	1	1	1	3	0	0	0	0	0	0	12	0	5	2	0	2	0	0	0	868485
SIDI BEL ABBES	1	0	3	4	0	0	0	0	0	0	3	0	6	3	0	3	0	0	5	587916
ANNABA	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	63	0	4	5	0	2	0	0	0	628765
GUELMA	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	2	0	7	1	0	2	0	0	0	478656
CONSTANTINE	7	0	0	2	2	0	0	0	0	0	2	0	28	5	0	4	0	1	0	903024
MEDEA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	0	1	4	1	4	0	0	1	877459
MOSTAGANEM	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	6	0	0	0	0	0	0	694239
M'SILA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	0	0	4	0	175	0	0	82	870092
MASCARA	0	1	4	0	1	0	0	0	0	0	3	0	2	5	0	0	0	0	0	749283
OUARGLA	1	2	0	3	0	0	0	0	0	0	12	0	7	0	0	17	0	0	0	480118
ORAN	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	4	11	0	0	1	0	0	0	1362771
EL BAYADH	0	2	0	1	2	0	0	0	0	0	8	0	1	1	0	34	0	0	3	184918
ILLIZI	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	7	5	0	36804
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	17	0	1	14	0	0	5	604129
BOUMERDES	0	0	8	0	0	0	1	0	0	0	75	1	1	0	1	19	0	0	0	717497
EL TARF	0	24	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	1	3	0	0	0	0	0	392640
TINDOUF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29626
TISSEMSILT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	6	0	0	0	0	0	287167
EL OUED	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	7	0	77	3	538972
KHENCHELA	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	1	3	0	0	16	358375
SOUK AHRAS	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0	1	0	0	0	406686
TIPAZA	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	2	2	1	0	0	0	0	560801
MILA	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	1	0	11	0	3	1	0	0	0	736550
AIN DEFLA	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	720045
NAAMA	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25	0	0	1	140329
AIN TEMOUCHENT	0	0	1	4	1	0	0	0	0	0	2	0	2	1	1	0	0	8	0	368573
GHARDAIA	0	3	6	0	0	0	0	0	0	0	54	0	3	0	0	64	0	12	0	327503
RELIZANE	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	702004
TOTAL ALGERIE	49	134	45	94	58	0	4	0	1	2	389	10	236	80	17	1098	7	117	272	32075000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Docteur M ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Avril 2004

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	1	42	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	12	0	0	335211
CHLEF	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	934612
LAGHOUAT	3	2	0	2	1	0	0	0	0	0	12	5	4	1	0	14	0	0	103	345569
OUM EL BOUAGHI	3	0	0	1	3	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	0	0	0	0	568080
BATNA	0	0	1	3	1	0	0	0	0	1	2	1	10	1	2	57	0	0	1	1051048
BEJAIA	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	4	3	1	0	1	0	0	2	948680
BISKRA	2	3	0	0	0	0	0	0	0	1	32	0	3	3	1	143	0	18	59	625488
BECHAR	0	9	0	3	0	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0	1	0	0	15	247878
BLIDA	1	0	1	0	0	0	1	0	0	0	2	0	17	1	0	10	0	0	0	871419
BOUIRA	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	9	0	0	2	2	9	0	0	1	691887
TAMANRASSET	0	33	0	13	1	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147991
TEBESSA	0	0	1	13	10	0	0	1	0	0	0	0	3	1	0	9	0	0	74	598525
TLEMCEM	0	4	0	0	3	0	0	0	0	0	6	0	7	1	0	0	0	0	26	943223
TIARET	3	0	2	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	9	0	25	0	0	20	793927
TIZI OUZOU	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	9	0	4	1	3	7	0	0	0	1238082
ALGER	0	0	2	1	0	0	3	0	0	0	29	1	44	0	0	0	0	0	0	2899524
DJELFA	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	11	0	0	15	853429
JIJEL	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	5	0	16	0	0	8	0	0	0	625356
SETIF	9	0	0	3	0	1	0	0	0	0	12	2	11	0	0	5	0	0	0	1432598
SAIDA	0	0	7	0	0	0	0	0	0	0	11	0	0	0	1	5	0	0	4	309047
SKIKDA	1	1	1	9	0	0	0	0	0	0	3	4	2	0	0	1	0	0	0	868485
SIDI BEL ABBES	0	0	1	4	3	0	0	0	0	0	14	0	4	2	0	2	0	0	8	587916
ANNABA	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	76	0	12	4	0	0	0	0	0	628765
GUELMA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	478656
CONSTANTINE	11	13	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	15	4	2	7	0	0	0	903024
MEDEA	0	0	2	4	0	0	0	0	0	0	24	0	7	2	0	7	0	0	0	877459
MOSTAGANEM	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0	4	0	0	0	0	0	0	694239
M'SILA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	1	0	0	0	5	0	0	80	870092
MASCARA	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3	4	0	0	0	0	1	749283
OUARGLA	5	19	0	1	0	0	0	0	0	1	13	0	8	0	0	1	0	0	0	480118
ORAN	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	31	2	21	0	0	0	0	0	0	1362771
EL BAYADH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14	0	1	0	0	10	0	0	0	184918
ILLIZI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	32	8	0	36804
BORDJ BOU ARRERIDJ	1	0	0	8	1	0	0	0	0	0	3	0	14	0	2	5	0	0	10	604129
BOUMERDES	0	0	3	5	0	0	0	0	0	0	30	0	1	0	1	7	0	0	0	717497
EL TARF	0	11	1	0	0	0	0	0	0	0	10	0	5	0	0	0	0	0	0	392640
TINDOUF	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	29626
TISSEMSILT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	287167
EL OUED	1	9	0	2	0	0	0	0	0	0	2	1	9	0	0	25	0	147	11	538972
KHENCHELA	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	5	2	0	1	0	0	36	358375
SOUK AHRAS	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	7	2	1	0	0	0	0	406686
TIPAZA	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	3	1	1	0	0	0	0	560801
MILA	1	0	0	6	0	0	0	0	0	0	4	0	11	0	1	4	0	0	0	736550
AIN DEFLA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	720045
NAAMA	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16	0	0	10	140329
AIN TEMOUCHENT	0	1	0	2	2	0	0	0	0	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	368573
GHARDAIA	1	3	2	2	0	0	0	0	0	0	73	1	4	0	0	26	0	20	0	327503
RELIZANE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	702004
TOTAL ALGERIE	52	151	33	91	30	1	8	1	0	3	450	29	275	51	18	422	32	205	476	32075000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Docteur M ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya

Mai 2004

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	4	49	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	0	0	0	0	21	0	335211
CHLEF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	934612
LAGHOUAT	2	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	6	2	1	0	7	0	0	24	345569
OUM EL BOUAGHI	1	0	0	6	2	0	0	0	0	0	6	1	6	2	0	0	0	0	0	568080
BATNA	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	15	0	20	0	0	34	2	0	2	1051048
BEJAIA	0	0	0	7	0	0	0	0	0	1	5	1	11	0	1	4	0	0	0	948680
BISKRA	0	6	0	2	0	0	0	0	0	0	12	0	2	0	0	44	0	28	9	625488
BECHAR	0	5	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	2	247878
BLIDA	1	0	2	1	0	0	0	0	0	1	0	0	7	1	1	7	0	0	0	871419
BOUIRA	0	0	4	1	0	0	1	0	0	0	42	0	9	0	1	2	0	0	0	691887
TAMANRASSET	0	11	0	14	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147991
TEBESSA	0	0	0	6	4	0	0	0	0	0	1	1	6	0	0	7	0	0	50	598525
TLEMCEN	1	1	1	2	0	0	0	0	0	1	2	0	8	2	0	0	0	0	70	943223
TIARET	3	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	1	0	4	0	2	0	0	31	793927
TIZI OUZOU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	16	0	6	0	0	2	0	0	0	1238082
ALGER	0	35	2	0	0	0	6	0	0	0	24	3	52	0	0	0	0	0	0	2899524
DJELFA	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2	0	3	0	0	27	853429
JIJEL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	3	9	2	0	0	0	0	0	625356
SETIF	4	2	0	3	1	0	0	0	0	1	54	1	9	0	0	4	0	0	2	1432598
SAIDA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0	0	0	1	0	0	7	309047
SKIKDA	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	12	0	11	0	0	2	0	0	0	868485
SIDI BEL ABBES	0	0	0	3	7	0	0	0	0	1	11	0	6	8	0	1	0	0	11	587916
ANNABA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	139	0	1	1	0	1	0	0	0	628765
GUELMA	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	6	0	12	0	0	0	0	0	0	478656
CONSTANTINE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	2	0	0	0	0	0	0	903024
MEDEA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18	0	14	3	0	3	0	0	3	877459
MOSTAGANEM	0	3	0	4	0	0	0	0	0	0	1	1	2	3	0	0	0	0	0	694239
M'SILA	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	51	0	0	4	0	26	0	0	129	870092
MASCARA	1	2	5	1	1	0	0	0	0	0	2	1	2	2	0	0	0	0	0	749283
OUARGLA	3	11	0	2	0	0	0	0	0	2	3	0	4	1	0	0	0	0	0	480118
ORAN	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	33	0	27	0	2	0	0	0	0	1362771
EL BAYADH	0	2	0	3	2	0	0	0	0	0	16	0	0	0	0	12	0	0	0	184918
ILLIZI	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	3	0	5	3	0	36804
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	1	5	1	0	0	0	0	0	4	0	19	1	0	2	0	0	3	604129
BOUMERDES	0	0	9	0	0	0	1	0	0	0	18	2	5	0	0	6	0	0	0	717497
EL TARF	0	13	0	0	0	0	0	0	0	0	50	0	2	0	0	1	0	0	0	392640
TINDOUF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1	29626
TISSEMSILT	0	0	2	3	1	0	0	0	0	0	3	0	1	0	0	0	0	0	1	287167
EL OUED	4	28	1	0	0	0	0	0	0	0	2	1	14	0	0	4	0	37	11	538972
KHENCHELA	4	0	5	0	1	0	0	0	0	0	0	0	9	5	0	3	0	0	59	358375
SOUK AHRAS	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	14	0	14	0	0	0	0	0	0	406686
TIPAZA	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	560801
MILA	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	3	0	12	0	0	1	0	0	0	736550
AIN DEFLA	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	5	0	0	2	720045
NAAMA	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	1	0	0	9	0	0	8	140329
AIN TEMOUCHENT	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	2	0	368573
GHARDAIA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	327503
RELIZANE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	6	0	0	0	0	0	702004
TOTAL ALGERIE	36	177	37	78	24	0	8	0	0	9	589	24	318	49	9	195	7	91	456	32075000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Docteur M ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Juin 2004

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	2	33	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	15	0	335211
CHLEF	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3	3	0	0	0	0	0	934612
LAGHOUAT	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	4	0	0	33	345569
OUM EL BOUAGHI	1	0	0	4	6	0	0	0	0	1	0	0	5	1	0	0	0	0	0	568080
BATNA	3	0	2	5	3	0	3	0	0	0	14	0	28	3	0	15	0	0	1	1051048
BEJAIA	5	0	0	4	0	0	0	0	0	1	4	2	15	1	0	0	0	0	0	948680
BISKRA	2	1	1	2	0	0	0	0	0	1	3	1	7	1	0	26	0	9	50	625488
BECHAR	0	13	0	4	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	2	0	0	13	247878
BLIDA	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	6	1	6	0	0	5	0	0	0	871419
BOUIRA	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	3	0	5	5	1	1	0	0	0	691887
TAMANRASSET	0	34	0	21	2	0	3	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	147991
TEBESSA	0	0	0	4	15	0	0	0	0	0	13	1	6	4	1	10	0	0	83	598525
TLEMCEEN	0	3	0	4	0	0	0	0	0	1	8	0	30	1	0	0	0	0	56	943223
TIARET	3	0	3	7	3	0	0	0	0	1	0	2	1	17	0	4	0	0	14	793927
TIZI OUZOU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46	1	21	0	1	7	0	0	0	1238082
ALGER	1	32	0	1	0	0	4	0	0	0	33	3	84	0	0	2	0	0	1	2899524
DJELFA	0	0	0	1	0	0	4	0	0	0	1	1	0	3	0	0	0	0	19	853429
JIJEL	0	0	3	5	3	0	0	0	0	1	6	3	63	2	1	2	0	0	0	625356
SETIF	1	0	0	8	1	0	0	0	0	0	7	0	31	3	1	2	0	0	0	1432598
SAIDA	0	8	0	1	0	0	0	0	0	0	3	0	0	2	0	1	0	0	16	309047
SKIKDA	1	3	0	2	2	0	0	0	0	1	16	8	11	1	0	3	0	0	0	868485
SIDI BEL ABBES	0	0	0	2	5	0	0	0	0	0	16	0	7	1	0	0	0	0	22	587916
ANNABA	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44	0	13	2	0	0	0	0	0	628765
GUELMA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	0	1	0	0	0	1	478656
CONSTANTINE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	2	24	1	0	1	0	0	0	903024
MEDEA	4	0	0	4	0	0	0	0	0	0	3	0	14	4	2	3	0	0	22	877459
MOSTAGANEM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	694239
M'SILA	2	1	1	1	0	0	0	0	0	0	8	5	4	16	0	8	0	0	168	870092
MASCARA	0	0	8	1	6	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	749283
OUARGLA	8	10	0	11	2	0	0	0	0	0	2	0	10	3	0	2	0	0	0	480118
ORAN	1	0	1	0	0	0	1	0	0	1	33	0	35	0	0	0	0	0	2	1362771
EL BAYADH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0	0	184918
ILLIZI	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	37	0	0	36804
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	0	4	0	0	0	0	1	1	0	1	31	0	0	2	0	0	5	604129
BOUMERDES	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	13	1	12	0	0	8	0	0	0	717497
EL TARF	1	21	0	0	0	0	0	0	0	0	82	0	6	1	0	1	0	0	0	392640
TINDOUF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29626
TISSEMSILT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18	0	0	6	1	1	0	0	1	287167
EL OUED	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	4	6	538972
KHENCHELA	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	14	3	0	1	0	0	32	358375
SOUK AHRAS	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	11	0	17	3	0	0	0	0	0	406686
TIPAZA	0	0	0	2	6	0	0	0	0	0	0	0	10	1	0	0	0	0	0	560801
MILA	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	20	0	3	6	0	0	0	736550
AIN DEFLA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3	0	0	0	1	0	0	0	720045
NAAMA	1	11	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	3	0	0	8	140329
AIN TEMOUCHENT	6	1	0	1	2	0	0	0	0	0	5	0	3	0	0	1	0	5	0	368573
GHARDAIA	5	9	2	0	0	0	0	0	0	0	46	0	3	0	0	24	0	4	2	327503
RELIZANE	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	4	0	0	0	0	0	702004
TOTAL ALGERIE	52	188	23	116	56	0	16	0	1	9	460	41	565	92	12	153	37	37	555	32075000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Docteur M ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya Juillet 2004

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	5	16	1	5	2	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	1	0	335211
CHLEF	2	7	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	934612
LAGHOUAT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	3	0	0	21	345569
OUM EL BOUAGHI	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	2	0	2	0	0	0	0	3	568080
BATNA	39	0	1	3	1	0	3	0	0	2	4	0	11	2	0	11	0	0	0	1051048
BEJAIA	5	0	0	2	0	0	0	0	0	0	8	1	11	0	2	2	0	0	1	948680
BISKRA	3	5	2	0	0	0	0	0	0	0	0	7	5	1	0	22	0	0	18	625488
BECHAR	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	3	0	0	6	247878
BLIDA	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	5	0	26	2	0	6	0	0	0	871419
BOUIRA	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	8	2	0	0	0	0	2	691887
TAMANRASSET	0	40	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	147991
TEBESSA	0	0	0	2	1	0	1	0	0	0	4	0	7	0	0	6	0	0	84	598525
TLEMCEEN	2	4	1	1	0	0	0	0	0	0	9	0	27	0	0	0	0	0	26	943223
TIARET	8	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	9	0	2	0	0	23	793927
TIZI OUZOU	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3	1	21	0	0	2	0	0	0	1238082
ALGER	1	2	1	0	0	0	2	0	0	0	12	1	111	0	0	0	0	0	0	2899524
DJELFA	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	18	853429
JIJEL	1	2	0	4	0	0	0	0	0	0	1	0	59	0	0	8	0	0	0	625356
SETIF	55	2	1	6	2	0	0	0	0	3	14	0	12	0	3	3	0	0	0	1432598
SAIDA	0	8	2	1	0	0	0	0	0	1	1	2	3	2	0	0	0	0	11	309047
SKIKDA	2	3	0	5	1	0	0	0	0	0	8	0	8	0	0	3	0	0	0	868485
SIDI BEL ABBES	0	0	0	1	3	0	0	0	0	0	6	0	8	1	0	0	0	0	4	587916
ANNABA	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	13	0	15	4	0	1	0	0	0	628765
GUELMA	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0	3	0	478656
CONSTANTINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	17	0	0	0	0	0	0	903024
MEDEA	1	0	1	6	6	0	0	0	0	0	2	0	22	3	1	3	0	0	6	877459
MOSTAGANEM	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	694239
M'SILA	3	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	1	1	0	12	0	0	90	870092
MASCARA	6	1	6	3	0	0	0	0	0	0	0	1	3	2	0	0	0	0	0	749283
OUARGLA	2	2	0	5	1	0	0	0	0	0	7	0	11	0	0	1	0	0	0	480118
ORAN	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	13	0	30	0	0	0	0	0	1	1362771
EL BAYADH	0	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	4	0	0	1	184918
ILLIZI	0	0	0	4	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	36804
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	1	29	0	1	0	0	0	1	604129
BOUMERDES	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	11	0	16	0	1	6	0	0	0	717497
EL TARF	0	20	0	0	0	0	0	0	0	0	13	0	8	0	0	0	0	0	0	392640
TINDOUF	0	0	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29626
TISSEMSILT	0	0	0	1	4	0	0	0	0	0	1	0	1	2	0	0	0	0	0	287167
EL OUED	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	0	0	0	0	0	7	538972
KHENCHELA	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17	0	0	1	0	0	75	358375
SOUK AHRAS	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	5	0	10	0	0	0	0	0	0	406686
TIPAZA	0	0	0	2	5	0	0	0	0	0	1	0	16	0	0	0	0	0	0	560801
MILA	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	4	0	2	2	0	0	0	736550
AIN DEFLA	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	4	4	0	1	2	0	0	10	720045
NAAMA	0	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	7	140329
AIN TEMOUCHENT	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	5	1	368573
GHARDAIA	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	15	0	2	0	0	18	0	0	10	327503
RELIANE	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	3	702004
TOTAL ALGERIE	152	120	28	91	29	0	8	0	1	9	166	33	545	37	11	124	1	9	429	32075000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Docteur M ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Aout 2004

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	2	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	331744
CHLEF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	924140
LAGHOUAT	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	4	0	0	2	341351
OUM EL BOUAGHI	0	0	0	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	561115
BATNA	277	0	6	0	0	0	0	0	0	0	3	0	9	1	2	6	0	0	0	1038360
BEJAIA	21	1	0	2	0	0	0	0	0	1	1	4	15	0	0	0	0	0	0	935743
BISKRA	7	1	2	2	0	0	0	0	0	0	2	1	3	0	1	17	0	0	34	618248
BECHAR	13	5	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2	0	0	4	244673
BLIDA	7	4	2	0	0	0	0	0	0	0	0	3	27	0	0	0	0	0	0	858663
BOUIRA	3	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	1	0	0	0	0	9	683196
TAMANRASSET	0	27	0	9	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	146339
TEBESSA	2	0	0	3	10	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	2	0	0	117	591374
TLEMCEEN	0	1	0	4	0	0	0	0	0	2	0	0	6	2	0	0	0	0	9	928324
TIARET	10	5	0	2	1	0	0	0	0	0	2	0	0	9	0	4	0	0	9	784098
TIZI OUZOU	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	6	1	11	0	1	2	0	0	0	1219808
ALGER	4	1	1	0	0	0	0	0	0	0	3	1	100	0	1	0	0	1	0	2848848
DJELFA	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	12	845251
JIJEL	0	2	2	3	2	0	0	0	0	0	1	0	30	0	0	3	0	0	0	618032
SETIF	6	0	1	1	0	1	0	0	0	1	7	1	11	0	0	1	0	0	0	1415608
SAIDA	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	11	304790
SKIKDA	0	1	1	4	0	0	0	0	0	1	2	1	17	0	0	1	0	0	0	856583
SIDI BEL ABBES	0	0	0	8	3	0	0	0	0	0	0	1	11	0	0	1	0	0	7	578783
ANNABA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	11	2	0	0	0	0	1	618283
GUELMA	1	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	5	0	471579
CONSTANTINE	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2	0	12	0	1	0	0	0	5	889395
MEDEA	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	2	0	10	2	0	0	0	0	5	866837
MOSTAGANEM	4	4	2	3	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	685253
M'SILA	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	8	0	0	90	861011
MASCARA	7	3	11	1	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	738716
OUARGLA	0	2	1	0	1	0	0	0	0	0	3	0	10	0	1	0	0	0	0	475175
ORAN	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	25	0	1	0	0	0	0	1340649
EL BAYADH	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	182541
ILLIZI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36392
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	0	8	1	0	0	0	0	1	0	0	28	0	1	0	0	0	4	597353
BOUMERDES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	15	0	1	0	0	0	0	707529
EL TARF	0	53	0	0	0	0	0	0	0	1	7	0	7	2	0	0	0	0	0	386873
TINDOUF	0	1	0	11	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	29245
TISSEMSILT	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	283942
EL OUED	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	7	0	0	0	0	0	11	534000
KHENCHELA	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	2	0	0	76	353985
SOUK AHRAS	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17	0	0	0	0	0	0	401031
TIPAZA	1	0	0	4	5	0	0	0	0	0	0	0	8	1	0	0	0	0	0	552832
MILA	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	4	0	2	0	0	0	0	727623
AIN DEFLA	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	1	0	1	1	0	0	0	711596
NAAMA	1	7	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	0	1	0	0	17	138413
AIN TEMOUCHENT	1	4	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	362456
GHARDAIA	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	7	1	3	0	0	13	0	1	1	323536
RELIZANE	6	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	0	0	0	0	693678
TOTAL ALGERIE	403	135	40	78	29	2	0	0	1	8	67	23	439	25	15	68	0	7	427	31645000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Docteur M ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya Septembre 2004

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	1	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	9	0	335211
CHLEF	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	934612
LAGHOUAT	0	3	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2	0	0	9	345569
OUM EL BOUAGHI	1	0	1	0	1	0	0	0	0	1	4	0	2	1	0	0	2	0	0	568080
BATNA	13	0	1	2	1	0	0	0	0	0	0	0	6	1	4	10	0	0	0	1051048
BEJAIA	8	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1	6	0	1	0	0	0	0	948680
BISKRA	4	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	1	6	3	1	75	0	0	21	625488
BECHAR	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	247878
BLIDA	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	16	0	0	4	0	0	0	871419
BOUIRA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	691887
TAMANRASSET	0	25	0	22	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147991
TEBESSA	0	0	1	4	11	0	0	0	0	1	0	0	6	0	0	18	0	0	30	598525
TLEMCEEN	2	2	0	1	0	0	0	0	0	1	6	0	4	0	0	0	0	0	17	943223
TIARET	23	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	1	0	0	2	793927
TIZI OUZOU	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	7	0	12	0	0	2	0	0	1	1238082
ALGER	5	28	3	4	0	0	1	0	0	0	1	2	88	0	0	0	0	0	0	2899524
DJELFA	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	15	853429
JIJEL	0	1	3	2	1	0	0	0	0	0	2	0	11	1	0	2	0	0	0	625356
SETIF	10	0	2	4	1	0	0	0	0	1	3	0	16	0	1	0	0	0	40	1432598
SAIDA	2	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	5	309047
SKIKDA	1	2	0	2	0	0	0	0	1	1	0	0	9	0	1	1	0	0	0	868485
SIDI BEL ABBES	1	0	7	7	0	0	0	0	0	0	1	0	15	0	0	0	0	0	6	587916
ANNABA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	15	1	0	0	0	0	0	628765
GUELMA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	9	2	0	0	0	2	0	478656
CONSTANTINE	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	11	0	0	1	0	1	4	903024
MEDEA	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	1	877459
MOSTAGANEM	7	5	1	0	0	0	0	0	0	1	3	0	3	0	0	0	0	0	0	694239
M'SILA	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	1	3	1	4	0	15	0	0	51	870092
MASCARA	3	1	14	1	2	0	0	0	0	0	2	0	4	0	0	0	0	0	1	749283
OUARGLA	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	6	0	0	0	0	0	1	480118
ORAN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	3	12	0	0	0	0	0	0	1362771
EL BAYADH	1	2	14	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	16	0	0	0	184918
ILLIZI	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	36804
BORDJ BOU ARRERIDJ	32	0	0	4	1	0	0	0	0	0	1	0	15	1	0	0	0	0	1	604129
BOUMERDES	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	0	0	3	0	0	0	717497
EL TARF	1	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	392640
TINDOUF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29626
TISSEMSILT	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	3	287167
EL OUED	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	1	0	0	0	538972
KHENCHELA	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	4	0	0	6	0	0	32	358375
SOUK AHRAS	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	0	4	0	0	0	0	0	1	406686
TIPAZA	0	0	1	4	2	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	560801
MILA	1	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	3	1	0	0	0	736550
AIN DEFLA	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	1	0	0	0	720045
NAAMA	0	4	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	140329
AIN TEMOUCHENT	4	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	3	0	0	0	0	0	0	368573
GHARDAIA	1	1	5	2	0	0	0	0	0	0	4	2	4	1	0	36	0	0	3	327503
RELIZANE	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	3	1	0	0	0	0	0	702004
TOTAL ALGERIE	143	106	61	71	27	0	1	0	2	10	61	24	331	24	12	197	3	12	247	32075000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Docteur M ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Octobre 2004

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	1	56	0	1	3	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	36	0	335211
CHLEF	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	934612
LAGHOUAT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	345569
OU M EL BOUAGHI	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	3	568080
BATNA	5	0	5	2	0	0	0	0	0	0	0	0	7	1	0	86	0	0	4	1051048
BEJAIA	1	0	2	2	0	0	0	0	0	0	1	1	8	1	2	0	0	0	0	948680
BISKRA	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	2	0	167	0	12	12	625488
BECHAR	0	1	1	4	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	9	0	0	9	247878
BLIDA	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	1	0	0	0	871419
BOUIRA	0	0	2	2	1	0	0	0	0	0	0	1	7	0	1	0	0	0	0	691887
TAMANRASSET	0	16	0	12	1	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	147991
TEBESSA	0	0	0	3	7	0	0	0	0	0	1	0	3	0	0	19	0	0	22	598525
TLEMCEM	7	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	1	0	0	0	0	13	943223
TIARET	9	1	3	11	1	0	0	0	0	0	0	0	5	0	6	0	0	0	10	793927
TIZI OUZOU	4	0	3	0	0	0	0	0	0	0	3	1	23	0	0	0	0	0	0	1238082
ALGER	2	22	4	0	0	0	2	0	0	0	3	10	56	0	0	0	0	0	1	2899524
DJELFA	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	10	853429
JIJEL	0	0	4	4	1	0	0	0	0	0	2	2	4	0	0	1	0	0	0	625356
SETIF	10	0	0	4	1	0	0	0	0	0	1	0	12	1	1	1	0	0	0	1432598
SAIDA	2	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	309047
SKIKDA	0	1	7	3	1	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	1	0	0	0	868485
SIDI BEL ABBES	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	587916
ANNABA	0	0	0	2	0	0	0	1	0	0	4	0	6	1	0	0	0	0	0	628765
GUELMA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	2	0	0	0	0	0	478656
CONSTANTINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	903024
MEDEA	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	6	1	0	0	0	0	3	877459
MOSTAGANEM	5	6	1	2	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	694239
M'SILA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	0	0	0	0	0	0	870092
MASCARA	4	0	7	1	0	0	0	0	0	0	0	0	7	1	0	0	0	0	0	749283
OUARGLA	11	18	0	0	2	0	0	0	0	0	4	0	6	0	1	10	0	0	1	480118
ORAN	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	4	0	13	0	0	0	0	0	0	1362771
EL BAYADH	0	4	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	1	0	0	1	184918
ILLIZI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	18	0	0	36804
BORDJ BOU ARRERIDJ	11	0	0	0	1	0	0	0	0	2	0	0	11	1	0	0	0	0	2	604129
BOUMERDES	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	8	0	0	2	0	0	0	717497
EL TARF	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0	0	0	0	0	392640
TINDOUF	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29626
TISSEMSILT	5	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	287167
EL OUED	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	538972
KHENCHELA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	20	358375
SOUK AHRAS	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	406686
TIPAZA	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	1	0	0	0	560801
MILA	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	1	0	0	0	0	736550
AIN DEFLA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	720045
NAAMA	0	4	0	1	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	140329
AIN TEMOUCHENT	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	10	0	368573
GHARDAIA	2	2	12	0	0	0	0	0	0	0	4	0	1	0	0	130	0	4	6	327503
RELIZANE	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	1	0	0	0	0	702004
TOTAL ALGERIE	102	148	56	63	22	0	2	2	0	2	48	23	225	22	7	439	18	62	125	32075000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Docteur M ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya Novembre 2004

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	36	3	5	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	335211
CHLEF	3	0	3	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	934612
LAGHOUAT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	8	0	0	15	345569
OUM EL BOUAGHI	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	568080
BATNA	1	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	12	2	0	257	0	0	0	1051048
BEJAIA	22	2	0	3	1	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	948680
BISKRA	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	2	0	0	503	0	9	17	625488
BECHAR	0	4	0	2	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	5	0	2	2	247878
BLIDA	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	871419
BOUIRA	1	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	3	0	0	1	691887
TAMANRASSET	0	15	2	16	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147991
TEBESSA	0	0	1	5	7	0	0	0	0	0	1	0	1	2	0	55	0	0	31	598525
TLEMCEEN	1	1	4	0	0	0	0	0	0	0	6	0	1	0	0	0	0	0	15	943223
TIARET	7	0	8	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	11	0	29	0	0	0	793927
TIZI OUZOU	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	17	0	1	0	0	0	0	1238082
ALGER	6	1	4	1	0	0	0	0	0	0	3	6	58	0	0	0	0	0	0	2899524
DJELFA	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	14	0	0	3	853429
JIJEL	1	0	4	4	0	0	0	0	0	0	5	0	1	0	0	1	0	0	0	625356
SETIF	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	5	0	0	2	1432598
SAIDA	1	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	8	0	0	0	309047
SKIKDA	0	4	9	1	0	0	0	0	0	0	3	0	0	2	0	0	0	0	0	868485
SIDI BEL ABBES	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	4	2	0	0	0	0	0	587916
ANNABA	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	5	0	3	1	0	0	0	0	1	628765
GUELMA	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	3	0	1	0	0	0	0	0	0	478656
CONSTANTINE	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	903024
MEDEA	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	1	877459
MOSTAGANEM	2	2	6	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	694239
M'SILA	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	3	2	0	354	0	0	62	870092
MASCARA	1	1	10	0	6	0	0	0	0	0	1	0	5	1	0	0	0	0	0	749283
OUARGLA	10	11	1	8	1	0	0	0	0	0	1	4	7	0	1	14	0	0	0	480118
ORAN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	10	0	0	0	0	0	0	1362771
EL BAYADH	0	1	9	20	3	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	4	0	0	1	184918
ILLIZI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	36804
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1	0	0	11	2	0	19	0	0	0	604129
BOUMERDES	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	6	0	1	6	0	0	0	717497
EL TARF	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	1	1	0	0	0	0	0	392640
TINDOUF	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29626
TISSEMSILT	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	4	0	0	0	0	0	287167
EL OUED	10	10	1	3	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	102	0	7	0	538972
KHENCHELA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	11	0	0	12	358375
SOUK AHRAS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	406686
TIPAZA	0	0	3	1	2	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0	0	0	0	0	560801
MILA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	6	0	0	1	0	0	0	736550
AIN DEFLA	0	0	4	1	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	3	720045
NAAMA	0	0	4	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	5	0	0	2	140329
AIN TEMOUCHENT	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	12	0	368573
GHARDAIA	0	2	12	2	0	0	0	0	0	0	2	0	1	1	0	222	0	9	7	327503
RELIZANE	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	702004
TOTAL ALGERIE	82	95	102	94	27	0	0	2	0	3	59	23	183	38	4	1627	0	42	176	32075000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Docteur M ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Décembre 2004

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	3	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4	0	0	0	0	4	0	335211
CHLEF	6	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	0	1	0	0	0	934612
LAGHOUAT	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	0	27	0	0	13	345569
OUM EL BOUAGHI	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	3	0	1	0	0	1	568080
BATNA	4	0	5	3	0	0	0	0	0	0	4	0	3	1	0	883	0	0	1	1051048
BEJAIA	1	0	3	5	2	0	0	0	0	0	3	0	5	0	0	0	0	0	0	948680
BISKRA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	834	0	12	13	625488
BECHAR	0	4	0	6	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	0	1	0	0	2	247878
BLIDA	4	0	1	1	0	0	0	0	0	1	4	0	7	0	0	1	0	0	0	871419
BOUIRA	1	0	4	3	0	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0	13	0	0	0	691887
TAMANRASSET	0	10	0	8	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	147991
TEBESSA	0	0	0	9	9	0	0	0	0	1	1	0	3	3	0	69	0	0	42	598525
TLEMCEEN	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	2	943223
TIARET	7	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	1	12	0	0	2	793927
TIZI OUZOU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	22	1	16	0	0	2	0	0	0	1238082
ALGER	0	0	2	0	0	0	1	0	0	2	3	1	67	0	0	0	0	0	0	2899524
DJELFA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	65	0	0	15	853429
JIJEL	0	3	7	7	1	0	0	0	0	2	3	0	1	0	0	3	0	0	0	625356
SETIF	5	0	2	0	1	0	0	0	0	1	4	0	4	0	1	10	0	0	6	1432598
SAIDA	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	309047
SKIKDA	0	2	20	2	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	868485
SIDI BEL ABBES	0	0	0	12	38	0	0	0	0	0	1	0	0	4	0	2	0	0	2	587916
ANNABA	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0	0	0	0	1	628765
GUELMA	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	0	3	0	0	0	0	0	0	478656
CONSTANTINE	1	4	1	2	1	0	0	0	0	0	7	0	7	2	0	4	0	0	0	903024
MEDEA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	11	8	0	5	0	0	4	877459
MOSTAGANEM	0	3	2	1	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	694239
M'SILA	0	0	13	1	0	0	0	0	0	0	0	1	2	14	0	1919	0	0	40	870092
MASCARA	2	0	5	3	0	0	0	0	0	0	1	0	3	2	0	0	0	0	0	749283
OUARGLA	2	2	1	7	0	0	0	0	0	0	1	0	4	1	0	13	0	12	0	480118
ORAN	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	4	0	1	0	0	0	0	0	0	1362771
EL BAYADH	0	6	6	1	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	37	0	0	1	184918
ILLIZI	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	36804
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	7	0	0	49	0	0	3	604129
BOUMERDES	0	0	12	2	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	2	0	0	0	717497
EL TARF	0	10	55	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	1	0	3	0	0	0	392640
TINDOUF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29626
TISSEMSILT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2	1	0	0	0	0	287167
EL OUED	5	12	6	4	0	0	0	0	0	0	0	6	2	0	0	246	0	126	3	538972
KHENCHELA	1	0	1	0	2	0	0	0	0	1	5	0	11	0	0	18	0	0	29	358375
SOUK AHRAS	2	0	3	2	0	0	0	0	0	0	1	0	5	1	0	0	0	0	1	406686
TIPAZA	1	0	0	6	1	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	0	0	0	0	560801
MILA	1	0	3	1	0	0	1	0	0	0	11	0	4	0	0	2	0	0	0	736550
AIN DEFLA	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	3	720045
NAAMA	0	1	3	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	1	0	65	0	0	1	140329
AIN TEMOUCHENT	4	0	2	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	3	0	0	0	5	1	368573
GHARDAIA	0	2	4	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	2	0	292	0	0	1	327503
RELIZANE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	702004
TOTAL ALGERIE	53	79	182	92	59	0	2	0	0	11	113	13	211	67	3	4581	1	160	187	32075000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Docteur M ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

INFORMATION

LE RELEVÉ EPIDEMIOLOGIQUE MENSUEL EST DISPONIBLE
SUR LE WEB.

VOUS POUVEZ LE CONSULTER SUR LE SITE SANTE ALGERIE

Page d'accueil

<http://www.ands.dz/insp/insp-publicat.htm>